

Projet de Territoire

Mettre en œuvre une partition commune



COVID-19 12

Vaccination

Pour accompagner l'accélération de la campagne vaccinale, le Prisme s'est transformé en centre de vaccination.

Chantiers 34/37

Souleyrie, PEI

Assainissement, mobilités : ces deux grands chantiers de la CABA battent leur plein, pour l'amélioration du service à l'usager.

Une dynamique commune au service de notre territoire et de ses habitants

Nouvelles offres

FRANCE

Le meilleur de **FRAM** pour vos vacances en FRANCE !



AMBASSADE FRAM

STAC VOYAGES
9 Place du Square – BP.49
15000 AURILLAC
Tél : 04.71.48.48.33

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

100% entrepreneurs



STEP SOULEYRIE

STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

La crise sanitaire que nous traversons depuis le premier trimestre 2020 impacte fortement notre vie quotidienne et va très probablement modifier durablement nos habitudes. Le recours accru aux dispositifs de télétravail et de visio-conférence induit des besoins différents en termes de mobilité. Nos modes de consommation en matière d'alimentation ont été interrogés, notamment à l'occasion du premier confinement pendant lequel les produits locaux et de qualité ainsi que les circuits courts et la relation directe avec les producteurs ont été plébiscités. De la même manière, la limitation des déplacements, en particulier à l'étranger, a favorisé une pratique touristique plus locale qui a largement bénéficié à l'économie de notre territoire et a permis à beaucoup de (re)découvrir ses richesses.

Autant de bouleversements dans la vie de chacun d'entre nous mais aussi à l'échelle du territoire du Bassin d'Aurillac que les élus communautaires, nouvellement désignés, ont dû intégrer dans leurs réflexions et leur travail pour l'élaboration du Projet de Territoire 2021/2026 de la Communauté d'Agglomération. Un projet ambi-

teux et volontariste, coconstruit et partagé par l'ensemble de l'exécutif et des maires des communes membres de l'intercommunalité. Un projet qui s'inscrit pleinement dans le cadre des coopérations développées depuis plusieurs années avec les Communautés de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès, et des objectifs poursuivis ensemble à l'échelle de l'arrondissement.

Ce projet est fondé sur trois axes principaux au rang desquels le développement économique. Le territoire s'impose comme la locomotive du bassin de vie, indispensable à son attractivité et au maintien de l'équilibre territorial. Ce projet est construit autour d'actions concrètes au service des habitants du territoire pour répondre notamment aux nouvelles attentes exprimées ces derniers mois.

Je citerai à cet égard le Projet Alimentaire de Territoire qui porte l'ambition de tisser des liens de proximité plus forts entre le monde agricole et les consommateurs, le Label Pays d'Art et d'Histoire qui a pour but de valoriser le patrimoine exceptionnel du Bassin d'Aurillac, notamment en termes de paysages et de biodiversité, ou bien



encore la création d'un pôle d'attractivité touristique et culturelle sur le Cours d'Angoulême, faisant la part belle aux musées, à la mise en valeur de la gastronomie et des savoir-faire locaux...

Autant de projets structurants que je vous invite à découvrir dans ce magazine et qui témoignent de la volonté des élus communautaires de décliner au cours de ce nouveau mandat un programme ambitieux et pragmatique, au service des habitants du territoire et de la relance.

Pierre MATHONIER
Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

Actualités	04	Economie	27	Mobilités	36
Festival BD	11	Tourisme	28	Développement durable	38
Vaccination	12	Habitat	30	Vie des Communes	41
Dossier	15	Eau et assainissement	33	Magazine	44

Enseignement supérieur Nouvelles formations, nouveaux formats

Il y a du nouveau en matière d'enseignement supérieur pour la rentrée 2021/2022 ! Le Lycée de la Communication Saint-Géraud va notamment proposer un bachelor Marketing digital et social media en alternance, de niveau bac+3. Si vous êtes étudiant d'IUT (Info com) ou de BTS (Communication ; Négociation et digitalisation de la relation commerciale ; Management commercial opérationnel), cette formation d'un an peut vous intéresser. Elle vous apprendra à mener des projets webmarketing, construire une stratégie de communication digitale, participer à la définition des objectifs marketing et commerciaux, produire du contenu web, développer une marque et sa visibilité sur le net. Admission sur dossier et entretien individuel.

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) ouvre, lui, à Aurillac la 1^{re} année de son master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la for-

mation (MEEF) 1^{er} degré. Cela permettra aux étudiants de suivre le parcours complet à Aurillac (où le master 2 est déjà dispensé). Ce diplôme les forme à devenir professeur des écoles et dispense aussi une préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

Ça bouge aussi du côté de l'IUT ! Au delà de la mise en place des BUT qui proposeront une formation en 3 ans, mention spéciale pour le département STID (Statistique et Informatique Décisionnelle) d'Aurillac qui a obtenu le 10 février dernier le Label CyberEdu, réservé à 80 formations en France actuellement ! Ce label référence les formations supérieures en informatique qui intègrent à leur cursus des éléments de sensibilisation à la sécurité du numérique.

📄 www.etudiantsaurillac.fr

RN122 : place à la déviation de Sansac

Le contournement sud d'Aurillac, aménagé dans le cadre de l'opération RN122 Sansac-Aurillac, est en service depuis janvier 2020. La construction de trois ponts a ensuite été lancée à Sansac-de-Marmiesse et Ytrac : le 1^{er}, sur le chemin du Portalier, est achevé depuis janvier ; le 2^e, sur le chemin de Lalande, et le 3^e, sur la route d'Ytrac (D145), vont être livrés au printemps.

En avril a également démarré la création d'une nouvelle portion de route de 7,5 km entre le Pas du Laurent (Sansac) et le giratoire de la Poudrière (Aurillac). Jusqu'à début 2022 sont réalisés les terrassements et les ouvrages connexes (mur de soutènement, passages agricole, piéton, cycliste et pour la faune, réseaux, assainissement des emprises). Près de 400 000 m³ de matériaux vont être déplacés pour

créer la plateforme qui accueillera les chaussées (2x1 voie avec 2 créneaux à 3 voies) ; les consultations vont être lancées cette année, pour des travaux programmés en 2022. 3 km de voies existantes seront également repris lors de cette phase du chantier, qui devrait se terminer fin 2022/début 2023.

Suivez le chantier sur

📄 www.rn122-sansac-aurillac.fr

⚠️ **la RD153 est fermée entre les carrefours de Lasfargues et du Pas du Rieu depuis le 3 mai ; aux abords du Pas du Laurent, des coupures temporaires de circulation sur la RN122 sont prévues jusqu'à début juillet.**



Ministère des Finances 43 emplois relocalisés à Aurillac

43 agents du Service d'Appui à la Publicité Foncière (SAPF) vont s'installer à Aurillac à partir de 2023. Ce service travaillera à distance en soutien d'autres Services de Publicité Foncière (SPF) départementaux pour la mise à jour du fichier immobilier, qui permet d'assurer la sécurité juridique des transactions. En visite officielle dans le Cantal le 5 mars dernier, Olivier Dussopt, Ministre délégué chargé des Comptes publics, a expliqué que cette action s'inscrit dans une relocalisation d'emplois publics des grandes métropoles et de Paris vers des villes petites ou moyennes, prioritairement dans des territoires ruraux et périurbains. Au terme de cette démarche inédite, lancée en octobre 2019, 2 500 emplois de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) vont

être ainsi relocalisés, afin notamment de renforcer la présence de l'Etat dans les territoires.

Parmi les 408 candidatures, 66 communes ont été retenues sur la base de critères portant sur la situation sociale et économique du territoire, son attractivité, la qualité des solutions immobilières proposées et les conditions d'accueil des agents des finances publiques. Pour le Bassin d'Aurillac, l'accueil de 43 familles est synonyme de vitalité économique, sociale, associative. Faisant écho au regain d'attractivité des villes moyennes, cette initiative constitue aussi un rééquilibrage après le départ de nombreux services administratifs vers Lyon ou Clermont lors de deux dernières décennies.



Les règles des marchés publics



Poursuivant sa démarche de formation proposée aux élus (*lire aussi Agglo mag n°91*), la Communauté d'Agglomération a organisé le 16 mars une session « marchés publics ». Le service des Marchés de la Collectivité a animé cette réunion en détaillant les règles et procédures qui régissent l'achat public : cadre juridique, acteurs, consultation des entreprises, commission d'appel d'offres, étude des candidatures, choix des offres, contentieux... Ces échanges autour des pratiques de la gestion locale nourrissent les coopérations actives entre la CABA et ses communes.

Réouvertures

A la faveur de l'assouplissement des directives sanitaires, la CABA réadapte le fonctionnement de certains services.

Equipements sportifs - Selon un protocole sanitaire précis, le Centre Aquatique accueille de nouveau les scolaires ainsi que des publics prioritaires : sportifs, associations, personnes handicapées ou disposant d'une prescription médicale (APA, ALD). Courant juin, il va rouvrir au grand public selon les jauges et protocoles à respecter. Le Stade d'Athlétisme est accessible aux clubs, associations et scolaires selon des conditions spécifiques. Le Stade Jean Alric est de nouveau ouvert aux clubs non professionnels. Le Boulodrome devrait être à nouveau ouvert en juin (04 71 63 56 24). L'Epicentre rouvre à partir du 9 juin les mercredis, vendredis et samedis de 14 h à 19 h (fb.com/sessionlibre).

Transports - Les services du réseau Trans'cab fonctionnent normalement. L'accueil de l'aéroport est assuré selon le programme des vols de la ligne aérienne Aurillac-Paris, défini par la compagnie Air France (airfrance.fr).

Equipements culturels et de loisirs - La lecture sur place et l'accès informatique sont de nouveau possibles à la Médiathèque. Les 2 studios du Chaudron sont ouverts pour les enregistrements. Ils rouvrent aux répétitions le 9 juin (04 71 64 14 99).

Les autres services et équipements (déchetteries, services administratifs...) continuent de fonctionner selon les modalités en vigueur.

📄 caba.fr

Nouvelle peau pour les cuves de Coissy

Depuis le début de l'année, le plus gros réservoir d'eau potable du territoire fait peau neuve ! Situé à Coissy, sur les hauteurs d'Aurillac, cet ouvrage d'art des années 60 et 80 se compose de 2 entités : Coissy 1 divisé en 2 cuves de 2 000 m² et Coissy 2 composé d'une seule cuve de 4 000 m².



Les opérations de réhabilitation consistent en la reprise de certains bétons dégradés, la mise en place d'une étanchéité à l'intérieur des réservoirs ainsi que sur les couvertures des cuves et bâtiments techniques, et la remise à neuf d'une partie des canalisations et organes hydrauliques, des dispositifs d'accès et de la serrurerie. Ces travaux, nécessaires pour assurer la pérennité des ouvrages, sont réalisés en 2 phases. Tout d'abord, les 2 cuves de Coissy 1 ont été vidangées, les terres sur les coupes de couverture ont été dégagées, les surfaces des voiles et radiers ont été poncées puis réagréées en vue de recevoir le nouveau revêtement d'étanchéité ; les canalisations sont en cours de remplacement. Ces opérations effectuées en alternance entre les 2 cuves n'ont quasiment aucune incidence sur la distribution de l'eau pour les usagers. Dans un second temps, ce sera le réservoir de Coissy 2 qui sera traité. Les travaux doivent s'échelonner jusqu'au printemps 2022.

Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises spécialisées Freyssinet/VGS et la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études Altéréo. Pour cette opération d'un montant d'environ 1 250 000 €, des soutiens financiers ont été obtenus auprès de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Ligne 6 Saint-Joseph > Esban Une nouvelle desserte en test

Milly-Crespiat, Sablière, Esban, le Bex, Conros... : cette zone connaît un fort développement résidentiel et économique à la confluence des communes d'Aurillac, d'Arpajon et d'Ytrac.

Afin d'adapter la desserte en transports en commun à la densité de population et de services, la CABA a demandé à Stabus d'expérimenter une toute nouvelle ligne urbaine. Depuis l'arrêt Saint-Joseph (av. des Prades, Aurillac), cette ligne 6 dessert la Sablière et Esban, mais également Milly-Crespiat, le Bousquet, le Bex et la zone du Pôle Immobilier d'Entreprises. Des courses sont proposées toutes les 40 min. environ, entre 7h20 et 18h45. Des correspondances avec les lignes 2 et 5 sont possibles.

Les conditions d'utilisation de cette ligne sont les mêmes que pour l'ensemble du réseau Trans'cab : munissez-vous de votre titre de transport et respectez le port du

masque ainsi que les gestes barrières. Des ajustements peuvent être réalisés en fonction de la fréquentation de la ligne. La mise en service du Pôle d'Echange Intermodal, en 2022, sera l'occasion d'une refonte plus profonde du réseau.

Retrouvez la fiche horaire sur l'appli MyBus et sur le site [stabus.fr](https://www.stabus.fr).



La Sablière ouvre ses portes

Après 3 premières ouvertures anticipées au début du printemps (avant le reconfinement), le Centre commercial de la Sablière a ouvert ses portes les 18 et 19 mai. Ce projet commercial de 25 464 m² de surface de vente est structuré autour de l'implantation d'un hypermarché Carrefour (5 950 m² de surface de vente), avec station-service et station de lavage. Sa galerie marchande comptera à terme 20 boutiques (16 ont ouvert en mai), représentant les secteurs de la mode, de la beauté, des accessoires, de la parapharmacie, de la culture, de l'équipement high-tech et électro-ménager, de la restauration et de l'alimentation...

Le reste de la zone commerciale est composé de 14 enseignes : Bricocash (bricolage), Basic Fit (salle de sport), Centrakor et Zoé confetti (discount univers de la maison), CCV (mode multimarques), Intersport (équipement et vêtements sport), Jysk (ameublement), Bleu Libellule (produits coiffure), Armand Thierry (mode), Maxi zoo (animalerie), King Jouet (jeux), Stokomani (déstockage jouets, beauté, vêtements), Litrimarché (litterie), MacDonald (restauration rapide), Norauto (centre auto). Un 15^e espace de vente reste en cours de commercialisation.

La réalisation du centre commercial de la Sablière correspond à un investissement de plus de 60 millions d'euros portés sur fonds privés. Le chantier d'une durée de 18 mois a employé jusqu'à 150 personnes en équivalent temps plein (ETP). Le centre commercial représente aujourd'hui 250 emplois ETP, avec une progression à venir pour atteindre la pleine activité.

L'ouverture du pôle commercial s'accompagne de nouvelles dessertes qui vont renforcer l'offre de mobilités sur ce secteur de l'agglomération : une ligne de bus expérimentale est déjà en service (*lire ci-contre*), complétée à l'avenir par un maillage de pistes cyclables entre Aurillac, Ytrac et Crespiat.

Lauréat

Le Plan national de lutte contre les logements vacants a pour objectif la réduction de la vacance de longue durée dans le parc privé. Un domaine dans lequel la CABA s'investit depuis de nombreuses années aux côtés de ses partenaires, via ses Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou encore avec la réalisation d'une étude sur la « vacance résidentielle ».

Cet engagement fort a été reconnu : le Bassin d'Aurillac a été sélectionné début mai avec 16 autres collectivités parmi 229 candidatures, comme territoire pilote pour expérimenter des outils innovants développés par l'Etat (solution numérique pour repérer et contacter les propriétaires, base de données, accompagnement renforcé)... Objectif : remettre sur le marché les logements vacants et contribuer au déploiement accéléré du Plan National.

Ensemble pour la relance

Pour accélérer la relance, accompagner la transition écologique et le renforcement de la cohésion territoriale, le Gouvernement propose un nouveau dispositif : le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Les trois intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac - CABA, Cère et Goul en Carladès et Châtaigneraie Cantalienne - ont décidé d'unir leurs forces pour construire ce contrat. Objectif : réaffirmer leurs ambitions communes pour les 6 prochaines années, et identifier les projets structurants intercommunaux et communaux sur lesquels le soutien financier de l'Etat est particulièrement attendu. Signature prévue fin juin 2021.

Jobs d'été en ligne

Cette année, en raison de la crise sanitaire, les offres de Jobs d'été sont diffusées uniquement en ligne et publiées au fur et à mesure de leur arrivée. Pour les consulter, il vous suffit d'aller sur la page d'accueil du site www.info-jeunes.fr, de cliquer sur la rubrique « rechercher une annonce » et de sélectionner le département du « Cantal ».
Rens. : PIJ de la CABA, ☎ 04 71 46 86 20
✉ pj@caba.fr - [mediatheque.caba.fr](https://www.mediatheque.caba.fr)



Compost : votre allié pour le jardin !

C'est le printemps ! L'heure du jardinage et des plantations... Pour fertiliser votre sol, pensez au compostage. C'est un processus naturel de dégradation des matières organiques en humus appelé « compost ». Incorporé à la terre, cet amendement naturel enrichit le sol en éléments fertilisants et nutritifs. Et c'est un excellent moyen de réduire nos déchets à la source : 30 % des déchets de la maison et du jardin sont compostables !

Pour vous accompagner dans cette démarche, la CABA a mis en place une opération de compostage individuel. Pour l'intégrer, rien de plus simple : il vous suffit de prendre contact avec le service Environnement ou vous pré-inscrire via le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.caba.fr/compostage.

Après avoir signé la charte du compostage, un « bio-seau » (seau réservé aux déchets à composter) et un

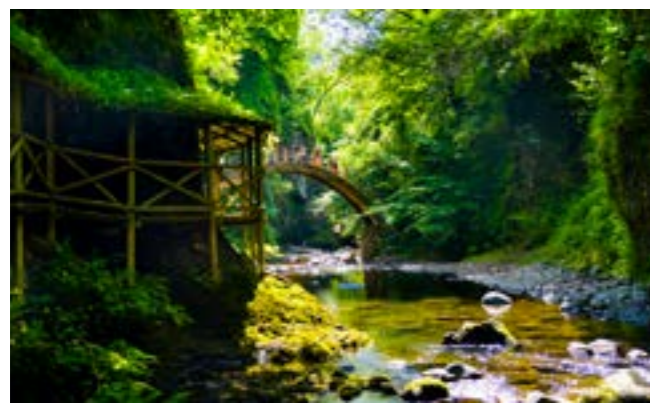


« Guide du compostage » vous seront remis. Si vous le souhaitez, la CABA met à votre disposition deux types de composteur en bois (400 ou 600 litres) au tarif unique de 27 €.

Gorges de la Jordanne

Le sentier des Gorges de la Jordanne a particulièrement souffert des intempéries hivernales. Des travaux de remise en état du cheminement ont été réalisés par l'Association de gestion et les communes. La sécurisation des ouvrages d'art a, elle, été confiée par la CABA à l'entreprise spécialisée Germain bois et métal qui procède en outre au remplacement d'un escalier et de deux passerelles suspendues, programmé dans le cadre de l'entretien courant. Le sentier devrait ouvrir aux visiteurs les week-ends en juin, puis tous les jours en juillet et août, dans le respect des directives sanitaires (port du masque obligatoire).

Plus d'infos : www.caba.fr



Love Mi Tendeur 30 ans de souvenirs

Love Mi Tendeur fête ses 30 ans. 30 ans de musique, de répétitions, de concerts, de moments partagés dans les communes du territoire. 30 années durant lesquelles l'association, gestionnaire des studios de musiques amplifiées Le Chaudron (un équipement de la CABA), a vu naître et évoluer des groupes, des artistes, chanteurs et musiciens, qu'elle a accompagnés sur scène et en studio d'enregistrement. « Love Mi » soufflera ses bougies le 13 décembre.

Pour marquer l'évènement, l'équipe nous prépare bien évidemment un rendez-vous musical, programmé pour l'été ou l'automne 2022. Elle nous proposera aussi une rétrospective de l'histoire de l'association, qui portait le nom de Music'All à sa création, en 1991.

Elle lance un appel à toute personne qui posséderait des documents, photos, archives... mais aussi des souvenirs et anecdotes ! Vous pouvez contacter l'association à l'adresse lovemitendeur@free.fr ou sur [fb.com/lovemitendeur.asso](https://www.facebook.com/lovemitendeur.asso)

Marmiers, « D'hier à demain »

Une page se tourne pour le quartier de Marmiers. « Hier », les immeubles composant la résidence Vieux Marmiers étaient occupés par leurs habitants. Aujourd'hui, tous ont intégré de nouveaux logements plus fonctionnels et confortables. « Demain », la rue de Marmiesse accueillera de petits pavillons individuels en lieu et place des barres d'immeubles. Une opération qui va contribuer à améliorer le cadre de vie et la mixité sociale dans le quartier. Elle est conduite dans le cadre du renouvellement urbain de Marmiers*, piloté par la CABA et l'Etat, avec des aménagements de la Ville d'Aurillac et de Cantal Habitat déjà en cours de mise en œuvre.

Une page se tourne, mais les souvenirs restent. Des souvenirs que l'association 10ème Art a décidé de coucher sur le papier. Début mai, elle a réuni d'anciens habitants de la résidence lors d'ateliers artistiques. Le résultat de leur travail a pris place sur les façades du bâtiment : des bribes de souvenirs peintes ou écrites sur de grands formats, mais aussi des portraits croisés d'habitants et l'image d'un enfant qui plonge vers le futur. Pour l'association 10ème Art, « l'idée est d'accompagner cette transi-



tion aux côtés des habitants, de transmettre la mémoire via leurs témoignages, ainsi qu'un message positif d'évolution, d'avancée vers l'avenir ».

Ce projet artistique fera également l'objet d'un reportage vidéo... à découvrir très bientôt ! Retrouvez son histoire sur www.10emeart-festival.com et sur la page [fb.com/10emeart](https://www.facebook.com/10emeart).

* Toutes les infos sur cette opération d'envergure sont à retrouver sur [caba.fr/pru-marmiers](http://www.caba.fr/pru-marmiers).

Goudots : 25 ans !

Le concours des « 25 ans des Goudots Gourmands » se tiendra les 9 et 10 juillet !

Rendez-vous sur le cours d'Angoulême pour déguster et départager les produits soumis au seul jugement du public (vous !) : gentiane apéritive, saucisson sec, fricandeau de porc, Cantal fermier, financier et confiture de myrtilles.

Vendredi 9 juillet de 15 h à 21 h
Samedi 10 juillet de 10 h à 13h30 et de 15 h à 18 h ; remise des prix à 20 h



Sont également programmées des animations gastronomiques, un concours du cuisinier amateur, des concerts, un espace de jeux pour enfants et des points restauration/buvette. Entrée gratuite ; consommations assises uniquement, avec jauge limitée ; réservation obligatoire auprès des points restauration pour les repas.
Vendredi 9 juillet de 12 h à minuit
Samedi 10 juillet de 10 h à minuit

Mais cette année, les Goudots Gourmands s'exportent également place du Square Vermeuzou avec un marché gourmand de producteurs (vente à emporter exclusivement).
Vendredi 9 juillet de 12 h à 20 h
Samedi 10 juillet de 8h30 à 20 h
Dimanche 11 juillet de 8h30 à 17 h

⚠ La tenue de cet évènement reste soumise à l'évolution des conditions sanitaires.

Un Tour à pied...

A vos agendas : le Tour du Cantal Pédestre est de retour !

A compter du 3 juillet, il propose 45 randos estivales, dont 5 sur la CABA : le 4 juillet à Vezels-Roussy, le 8 à Naucelles, le 9 à Giou-de-Mamou, le 27 à Laroquevieille et le 30 à Ytrac.

A chaque étape, une balade, un repas et un film, dans un esprit sportif, familial et convivial !

Programme sur [cantalpedestre.com](http://www.cantalpedestre.com) et [fb.com/cantal.pedestre](https://www.facebook.com/cantal.pedestre)

VOTRE BIEN N'EST
TOUJOURS PAS VENDU ?

DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE LE VENDRE !

1er
Diffusion de votre annonce de vente sur le site internet leader en immobilier

Reportage photo
de haute qualité niveau professionnel

360°
Visite virtuelle à 360° de votre bien sur internet

Sélection des acquéreurs
selon leur degré de solvabilité

Rédaction gratuite
du compromis de vente sous 24H

Orpi Vendu
04 71 64 38 55
IMMOTECK

Orpi IMMOTECK
16 AV. GAMBETTA - 15000 AURILLAC - www.orpi.com/immoteck

GILLES LACOSTE
cabinet de digiponcture spécialisé en
NUTRITHÉRAPIE et MICRONUTRITION

GESTION DU POIDS, DU STRESS, DE LA FATIGUE,
DU SOMMEIL, DES TROUBLES DIGESTIFS,
LE SPORTIF ET LE CONCEPT ANTI-ÂGE...

N'hésitez pas à demander plus d'informations !
10 rue Emile Zola - 15000 AURILLAC
06 07 22 02 19
guillcoste@gmail.com

CURE MINCEUR

les **ALLERGIES**, les **SENSIBILITÉ**, les **INTOLÉRANCES**
BYE-BYE ALLERGIES

votre
publicité
ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet
Aurillac Développement
Tél : 06 72 86 02 46

Festival BD

Du Bassin d'Aurillac... à l'étranger !

L'édition 2021 du Festival BD du Bassin d'Aurillac s'est tenue essentiellement en ligne, en mars, sur le site internet festivalbd.caba.fr, sur la page Facebook et sur la toute nouvelle chaîne Youtube du Festival BD. C'est le pari que la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a relevé pour, malgré le contexte sanitaire, continuer à alimenter la vie culturelle, nourrir le lien avec le public, soutenir les auteurs et toute la chaîne du livre.

Et cette initiative a permis d'exporter le Festival BD bien au delà de notre territoire ! Entre le 1^{er} mars (début du Prém-bulle) et fin avril, le site du Festival BD a été visité plus de 3 500 fois par des internautes de France, mais aussi des États-Unis, d'Europe et d'Afrique. Sur Youtube, ce sont 32 vidéos qui ont été postées, et sur Facebook un peu plus de 100 contenus publiés pour cette édition, générant pour certains plus de 600 interactions (j'aime, partage, commentaire). Cette page Facebook compte désormais 1 300 abonnés.

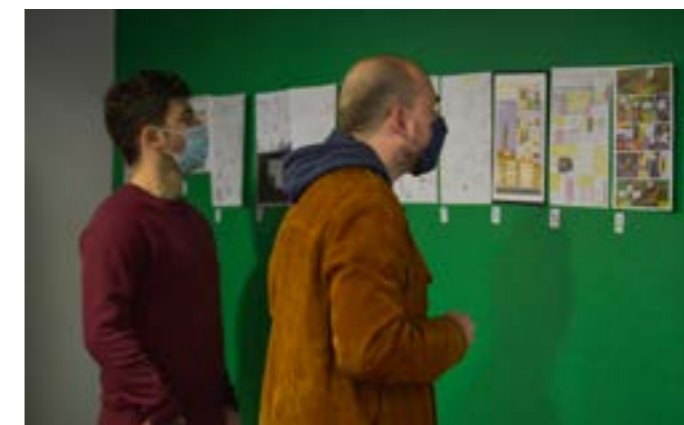
Ça continue !

De nombreux contenus sont toujours disponibles sur la toile :

- 11 capsules vidéo d'auteurs qui présentent une création originale acquise par la Médiathèque ;
- 19 dessins de l'auteur B-gnet, réalisés lors de la journée professionnelle en ligne ;
- 5 rediffusions de rencontres visio avec des auteurs ;
- 4 tutos vidéo pour apprendre quelques ficelles en matière de dessin ;
- 1 rediffusion du spectacle interactif « Donjons et claviers » ;
- 43 planches du concours BD et la liste des lauréats ;
- 6 « Crazy theory » filmées.

Sans oublier l'exposition virtuelle « AAARG ! Dans le ventre de la bête ». Une création spéciale de Pierrick Starsky pour le Festival, riche de multiples contenus retraçant l'histoire de la célèbre revue !

D'autres pépites resteront à découvrir : une fresque de Julien Lois et le BD concert La Saga de Grimr, reportés.

Julien Lois peint
la Médiathèque...

... en juin ! Si les conditions météorologiques et la situation sanitaire sont favorables, l'auteur réalisera sur quatre jours une peinture murale sur un segment de façade de notre Médiathèque (en partenariat avec le Festival 10ème art).

Avant de pouvoir venir à sa rencontre pour admirer cette nouvelle œuvre, nous vous invitons à découvrir sur festivalbd.caba.fr le travail que l'artiste a déjà réalisé pour le Festival BD : les affiches des éditions 2017 et 2018, ainsi qu'une planche originale en 2021.



A savoir...

Il y a 4 centres de vaccination sur le Cantal : au Prisme (Centre Hospitalier), au CMC et au sein des centres hospitaliers de Saint-Flour et de Mauriac. Sur le plan logistique, toutes les doses de vaccins du département sont livrées à la pharmacie de l'hôpital d'Aurillac, qui dispose des infrastructures nécessaires au stockage, à la traçabilité... C'est elle qui gère ensuite les livraisons vers tous les centres.



vaccinal est à un bon niveau. » « Je tiens à remercier l'ensemble des agents du Centre Hospitalier, mais aussi de la Ville d'Aurillac et de la CABA qui sont fortement mobilisés pour permettre le fonctionnement optimal de ce centre de vaccination », a souligné Pierre Mathonier, Président de la CABA et Maire d'Aurillac.

Comment ça marche ?

La vaccination est accessible uniquement sur rendez-vous, qui peuvent être pris au ☎ **04 71 46 46 80** ou en ligne sur 📄 **doctolib.fr**. Au sein du Prisme, les usagers circulent en sens unique afin d'éviter les croisements. Après qu'aient été contrôlés leur identité et leur rendez-vous, et une fois la prise de température effectuée, ils sont orientés vers leur ligne de vaccination. Une surveillance est assurée pendant 25 minutes après l'injection.

« Le Centre de vaccination du Prisme compte 10 lignes de vaccination pouvant accueillir chacune jusqu'à 45 personnes par jour, explique Emilie Reygade, chef du Centre. L'accueil nécessite une trentaine de personnels : administratif/enregistrement, prise de température, orientation des usagers, sécurité, vaccinateur... ».

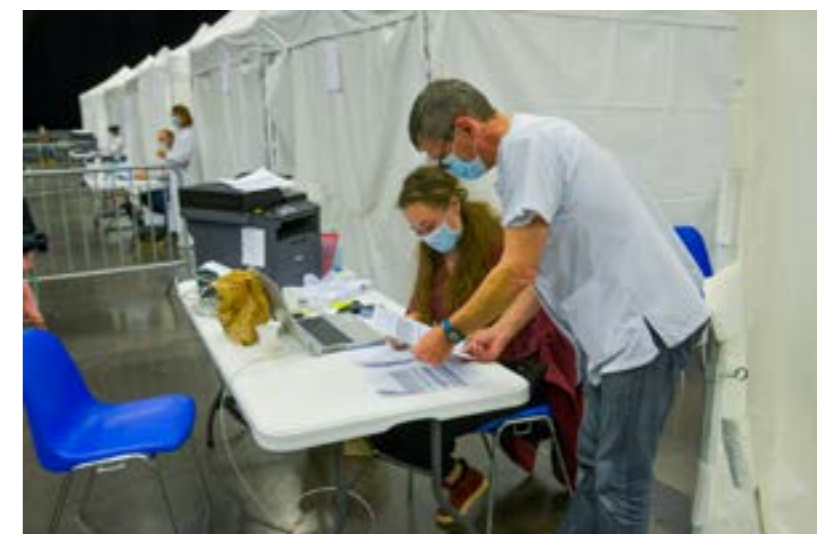
« Dans ce cadre, des agents de la CABA dont les missions ont été impactées par la crise sanitaire ont été mis à disposition, explique Michel Cosnier, Conseiller délégué au Contrat local de santé et Maire de Marmanhac, référent de la CABA pour le Centre de vaccination. Equipement emblématique de notre territoire, le Prisme se prête totalement à l'accueil du Centre de vaccination de par sa configuration qui offre de vastes espaces compatibles avec une organisation fluide dans le respect des gestes barrières, et par son accessibilité. »

Tous les partenaires ont insisté : *« La vaccination est fondamentale pour en finir avec cette épidémie. L'objectif est d'atteindre l'immunité collective avec 60 % à 70 % de la population vaccinée le plus rapidement possible ».*

S'engager pour le Centre de vaccination

Les personnes majeures qui souhaitent apporter leur aide au fonctionnement du Centre de vaccination peuvent candidater via un formulaire en ligne : 📄 **www.aurillac.fr/centre-vaccination**.

Au 10 mai, 550 candidatures (441 soignants et 209 non soignants) ont été reçues. Un grand merci à tous ces volontaires ! En fonction des besoins, ils seront contactés pour échanger au sujet de leurs compétences, de leur expérience et de leurs disponibilités.



Pour en savoir plus :
📄 **solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19**

Le Prisme

... se transforme en centre de vaccination

Au regard de l'importance sanitaire d'une vaccination de masse contre la COVID-19 et pour accompagner l'accélération de la campagne vaccinale, le Centre de vaccination du Centre Hospitalier a été transféré au Prisme début avril.













Début avril, le Centre de vaccination du Centre Hospitalier Henri Mondor s'est installé au Prisme, avec l'appui de la CABA, de la Ville d'Aurillac et d'Aurillac Développement. Avec l'accélération du rythme de la vaccination, *« le Cantal bénéficie d'une hausse significative de sa dotation en vaccin »,* a souligné Erell Munch, Directrice de la Délégation départementale du Cantal à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, lors de l'ouverture.

« Le Centre de vaccination du Centre Hospitalier n'était plus en mesure d'assurer l'accueil physique lié à cette évolution. Les vaccinations du Centre Hospitalier se font donc désormais au Prisme, dont la capacité d'accueil peut atteindre les 2 500 personnes par semaine », a précisé Pascal Tarrisson, Directeur du Centre Hospitalier. *« L'ouverture de ce centre est le résultat de la collaboration entre toutes les équipes, a relevé Serge Castel, Préfet du Cantal. C'est une étape de la montée en puissance de la vaccination dans un département où le taux de couverture*

Venir en navette

La CABA a décidé de permettre aux personnes qui souhaitent se rendre au centre de vaccination d'emprunter librement la navette depuis et vers le centre-ville. La navette gratuite exploitée par la Stabus est ainsi accessible aux arrêts « Hôpital » et « Square République » (devant la Matmut) et assure la dépose sur le parking de la place du 8 mai, en face du centre de vaccination. Le retour vers le centre-ville est possible dans les mêmes conditions. Il est rappelé que l'accès aux véhicules reste soumis au respect du port du masque et des gestes barrières.

NOS SOLUTIONS

-  **Téléphonie professionnelle** (Mitel Silver Partner)
-  **Opérateur télécom**
-  **Réseaux informatiques**
-  **Wifi / Wimax**
-  **Câblage cuivre / optique**
-  **Appel malade**
-  **Détection incendie**
-  **Vidéo protection**
-  **Contrôle d'accès**
-  **Alarme intrusion**
-  **Sonorisation**
-  **Visioconférence**

NOS COMPÉTENCES

-  **audit & expertise**
-  **conseil & accompagnement**
-  **étude technique**
-  **installation & intégration**
-  **formation**
-  **maintenance & réparation**
-  **finance & location**

04 71 48 62 00 5, av. des Pupilles - 15000 Aurillac - resintel.15@resintel.fr www.resintel.fr

Projet de Territoire : une ambition partagée



Définir la stratégie et les priorités d'action : c'est collectivement que l'exécutif de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a élaboré le Projet de Territoire 2021-2026. L'objectif, c'est de programmer et de conduire des projets structurants qui se déclinent autour de trois axes : développement économique, attractivité du territoire, qualité de vie durable.

Ces trois axes transversaux et complémentaires constituent les facettes de la dynamique de vie dans le Bassin d'Aurillac. L'ambition partagée, c'est d'irriguer par ces actions de développement les 25 communes, et d'améliorer le quotidien de tous les habitants. Dès 2021, ce Projet est à l'œuvre au travers des Budgets 2021 de la CABA qui programment un niveau record d'investissements.



METTEZ-VOUS AU VERRE !

Bouteilles, pots, bocaux...
pour les recycler, c'est
**UNIQUEMENT dans
le conteneur à verre !**

Projet de Territoire

Des projets structurants pour nos 25 communes

Développement économique, attractivité du territoire, qualité de vie durable : autour de ces 3 axes se structure le Projet de Territoire de la CABA. Au travers de cette démarche originale, l'exécutif a défini une ambition partagée, une stratégie et des priorités d'actions pour construire le Bassin d'Aurillac de demain !

Partager une ambition commune pour notre territoire ; programmer et conduire des projets structurants pour chacune des 25 Communes et leurs habitants ; mettre en synergie action communautaire et actions communales pour nourrir le lien ville-campagne si spécifique au Bassin d'Aurillac : ces lignes de force ont guidé l'exécutif de la Communauté d'Agglomération dans l'élaboration du Projet de Territoire 2021-2026. Les priorités d'action s'articulent autour de 3 axes : développement économique, attractivité du territoire, qualité de vie durable au quotidien (*lire pages suivantes*).

3 axes stratégiques

Cette démarche originale a été engagée par un séminaire qui, en octobre, a réuni autour du Président Pierre Mathonier les Vice-Présidents, Maires et Conseillers délégués. Ces échanges se sont approfondis et structurés lors de plusieurs groupes de travail afin de définir les grandes orientations présentées mi-mai aux Conseillers communautaires. Décliné par des feuilles de route dans chaque champ de compétence, ce Projet de Territoire sera formalisé au cours du second semestre.

Sa mise en place s'inscrit dans le champ d'intervention de la CABA, clairement délimité par les compétences intercommunales exercées sur son territoire. Les grandes orientations s'appuient également sur les axes qui ont été retenus dans le Schéma de Cohérence Territoriale, partagés avec les 2 autres intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac : les Communautés de communes de la Châtaigneraie cantalienne et de Cère et Goul en Carladès. Elles sont aussi en cohérence avec



les objectifs affirmés dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) adopté par la CABA fin 2019.

Cohérence des interventions

Du côté des bassins de vie de proximité, la démarche coordonne l'action intercommunale et les projets portés par les communes (seules ou à plusieurs), en particulier ceux qui ont été repérés dans le cadre du nouvel accompagnement du Développement communal. Portant la stratégie et les priorités sur le mandat, le Projet de Territoire sera le socle de la programmation des principaux investissements. Il va également constituer le support des grandes contractualisations en cours de construction avec les principaux partenaires (Europe, Etat, Région, Département) pour mobiliser les co-financements nécessaires sur les projets.

Dernier acteur, et non des moindres, de ce Projet de Territoire : le citoyen ! C'est en nous appropriant ces propositions au quotidien, dans nos déplacements, nos achats en circuits courts, notre respect de la biodiversité ou encore la réduction de nos déchets que chacun contribuera à dessiner le Bassin d'Aurillac de demain !

Questions à...

Pierre Mathonier, Président de la CABA



Pourquoi élaborer un Projet de Territoire ?

En tant qu'élus municipaux, nous avons été choisis par les électeurs autour d'un programme. Là, c'est tout un territoire que nous avons à faire vivre. C'est l'objectif du Projet de Territoire : cette démarche nous a permis de définir ensemble les priorités pour conduire des projets qui seront à la fois structurants pour l'agglomération et qui concerneront toutes les communes, qui seront concrètement au service de tous les habitants.

Sur quels piliers repose la stratégie intercommunale ?

En premier lieu, notre politique doit maintenir un haut niveau d'investissement : c'est la définition-même de l'ambition intercommunale, qui a réussi à la CABA, et nous devons poursuivre cette dynamique. L'action communautaire se traduit également par des équipements de qualité auxquels s'ajouteront de nouvelles actions choisies sur la valeur ajoutée qu'elles apportent au territoire. De manière complémentaire, les communes restent l'échelon

de proximité, intervenant dans les domaines social, intergénérationnel ou du commerce, par exemple.

Quelles en sont les grandes priorités ?

La première, c'est le développement économique qui est déterminant : l'activité se situe sur le territoire de la CABA, locomotive pour tout un bassin de vie. L'objectif est de la soutenir au travers d'actions volontaristes transversales, en lien avec les filières et les acteurs économiques. La deuxième, c'est l'attractivité que nous voulons renforcer

en nous appuyant sur notre patrimoine naturel préservé mais aussi sur une labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ». La troisième concerne le cadre de vie et les grands services publics du quotidien, afin que les missions communautaires contribuent à un développement durable et équilibré du Bassin d'Aurillac.

Christian Poulhès, 1^{er} Vice-Président en charge de l'Administration générale, des finances et de la contractualisation financière



Le Budget 2021 est déjà au service du Projet de territoire ?

Tous budgets confondus (Budget principal et les 9 budgets annexes), il atteint 131 M€. Avec une programmation record de 68,2 M€ d'investissement, la CABA est aussi au service de la relance économique, ce qui se traduit par de grands projets structurants : Pôle d'échange intermodal, aménagements touristiques, systèmes d'assainissement de Souleyrie et de Mandailles, site et

déchetterie de l'Yser... Le vote de ces budgets à l'unanimité par le Conseil communautaire le 1^{er} avril dernier constitue un signe fort de ce que représente l'intercommunalité dans le Bassin d'Aurillac, et de l'état d'esprit qui l'anime.

Quelles ont été les conditions de son élaboration ?

En 2020, la crise sanitaire a impliqué des dépenses exceptionnelles, des baisses de recettes pour différents services et une

majoration des contributions du Budget principal aux budgets annexes en difficultés. Conséquence, notre autofinancement s'est contracté. 2021 est marqué par des perturbations qui se prolongent et un recours accru à l'emprunt.

Pour faire face, la CABA poursuit sa stratégie de maîtrise des charges de fonctionnement. Son programme d'investissement s'appuie aussi sur les résultats antérieurs, un niveau record de participations mobilisées

grâce aux diverses contractualisations et, plus récemment, grâce au plan de relance gouvernemental. Enfin, malgré ou à cause des circonstances, notre volonté a été de maintenir la stabilité des taux d'imposition sur les entreprises et sur les ménages, et la stabilité de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Axe 1

Le développement économique, locomotive de tout le bassin de vie

Le développement économique ? Déterminant pour le développement du territoire ! Le Bassin d'Aurillac rassemble 57 573 habitants (population DGF 2020), soit plus d'un tiers de la population du Cantal, 30 % des entreprises du département, 44 % des emplois et 50 % des ressources fiscales du département. Il constitue une locomotive pour un large bassin de vie. L'action de la CABA en matière de développement économique, compétence majeure de l'intercommunalité, est donc primordiale.

Aux interventions classiques (infrastructures, foncier...), le Projet de Territoire ajoute la mise en œuvre de nouveaux accompagnements par filières. Objectif : renforcer le soutien aux acteurs économiques et à l'emploi.

Un Projet alimentaire de territoire pour tous !

Privilégier les circuits courts pour consommer local : quoi de plus... naturel (!) sur notre territoire ?! Une des pierres angulaires du volet économique s'inscrit ainsi dans le quotidien de chacun d'entre nous : un Projet Alimentaire de Territoire. Ce Projet répond à plusieurs objectifs :

- améliorer le taux de consommation de productions locales ;
- créer ou renforcer des liens de proximité entre le monde agricole et le consommateur ;
- contribuer à la promotion des filières locales de qualité (au travers des Goudots gourmands, par exemple).

La définition et l'animation de ce Projet alimentaire de territoire représente une démarche remarquablement transversale :

- elle se déclinera aux niveaux de la consommation individuelle et de la restauration collective, dans chaque commune ;
- elle concerne et implique la participation de tous, agriculteurs, producteurs, artisans, consommateurs ;
- c'est un sujet économique, aux dimensions artisanales et industrielles, mais aussi environnemental.

Liaison aérienne, stratégie foncière

Soutenir la ligne aérienne Aurillac/Paris et l'aéroport : c'est la condition indispensable de la dynamique économique, du maintien et du développement de nos fleurons industriels et de nos entreprises. Cela restera une priorité pour la Communauté d'Agglomération, en association avec ses partenaires (Département, Région, Etat).



L'autre volet des interventions de la CABA réside dans la mise à disposition de foncier et d'immobilier économique. Pour favoriser l'installation et le développement des entreprises, une stratégie foncière volontariste et économe se traduira par l'extension maîtrisée des zones d'activités actuelles et le repérage, dans chaque commune, des terrains, bâtiments et potentielles friches économiques afin d'en anticiper la gestion.



Pôles d'excellence, enseignement supérieur

Autre action ciblant une (ou des) filière(s) : favoriser l'émergence de Pôles d'Excellence, notamment dans le domaine des probiotiques. Le Bassin d'Aurillac compte des représentants de pointe : Biose, Lallemand, Agrolab's (ex-Laboratoire Interprofessionnel d'Analyses Laitières), le Laboratoire Interprofessionnel de Production SAS, ou encore l'INRA ou l'IUT Génie biologique... Pour accompagner une demande émanant des acteurs économiques, un objectif est d'améliorer la visibilité et l'attractivité de ce pôle de compétences, afin de faciliter les recrutements.

Développer les connexions entre le monde économique et l'enseignement supérieur constitue également un autre moyen d'action. Les formations post-bac accueillent déjà près de 1 500 étudiants et continuent leur montée en puissance, notamment grâce au numérique. La CABA va poursuivre son soutien à ce secteur qui représente un vivier en termes de compétences, de développement économique mais aussi de dynamique sociale.

Action volontariste pour l'emploi

La CABA a amorcé dès 2016 une démarche partenariale de Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences, afin de développer une approche proactive en matière d'emploi et de recrutement, en lien avec le fort enjeu des prochaines années.

Pour la poursuivre et la renforcer, des actions ciblées ont été repérées :

- développer une politique de stages avec les établissements de formations supérieures, leurs futurs stagiaires, les entreprises, et au sein de la collectivité ;
- accompagner les projets structurants et créateurs d'emploi des entreprises, via un dispositif d'aide à l'immobilier qui vient d'être créé (cf. p. 27) ;
- travailler sur l'attractivité économique et les « pépites », en coopération avec l'ensemble des partenaires, notamment les chambres consulaires ;
- favoriser l'accueil de nouveaux actifs, notamment salariés.



Axe 2

Une attractivité à renforcer au sein d'une nature préservée dans un pays d'art et d'histoire

Un riche patrimoine irrigue le Bassin d'Aurillac et fait partout la fierté des habitants. Nos atouts patrimoniaux sont non seulement très divers d'un bout à l'autre du territoire, mais surtout ils illustrent de multiples dimensions : nature et paysages, bâti, gastronomie, histoire, culture...

Développer l'attractivité du territoire, c'est une œuvre par définition transversale : valoriser les attraits naturels, culturels, c'est favoriser les découvertes touristiques, mais cela nourrit aussi l'envie de s'installer ici, et le bien-être du cadre de vie quotidien. Cette transversalité est aussi géographique : chaque commune du Bassin d'Aurillac, avec son histoire et ses particularités, contribue à l'identité et à l'attractivité du territoire !

Label « Pays d'Art et d'Histoire » !

L'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » permettra de valoriser toutes les richesses, emblématiques ou secrètes, qui font l'ADN des 25 Communes, avec une attention particulière aux espaces naturels et à la biodiversité. Ce projet s'appuiera sur la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), mais aussi sur le renforcement du maillage territorial par les itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire.



Ces sentiers ont en effet vocation à desservir et mettre en valeur les points d'intérêt, sites patrimoniaux mais encore les activités de pleine nature. Ils peuvent ainsi devenir des vecteurs de mémoire de notre pays. Et ils constituent, bien sûr, les voies des nouvelles mobilités douces, favorisant de multiples pratiques et créant des passerelles avec les territoires voisins de Cère et Goul et de la Châtaigneraie (comme autour du lac de St-Etienne-Cantalès).

Les cultures pour tous

Théâtre de rue, Festival de musique et rendez-vous de tous styles et de toutes dimensions, musées et expositions, *street art*... : les cultures, dans leur diversité, vivent et font vivre le Bassin d'Aurillac. Cette composante culturelle forte peut et doit contribuer au développement de l'attractivité du territoire.



Au sein de l'Agglomération, l'animation et l'accès à la culture dans chaque commune pourraient être nourris par un maillage d'événementiels à caractère culturel : irriguer toutes les communes en déclinant des spectacles de théâtre de rue, des rendez-vous musicaux ou artistiques...

Maillage touristique

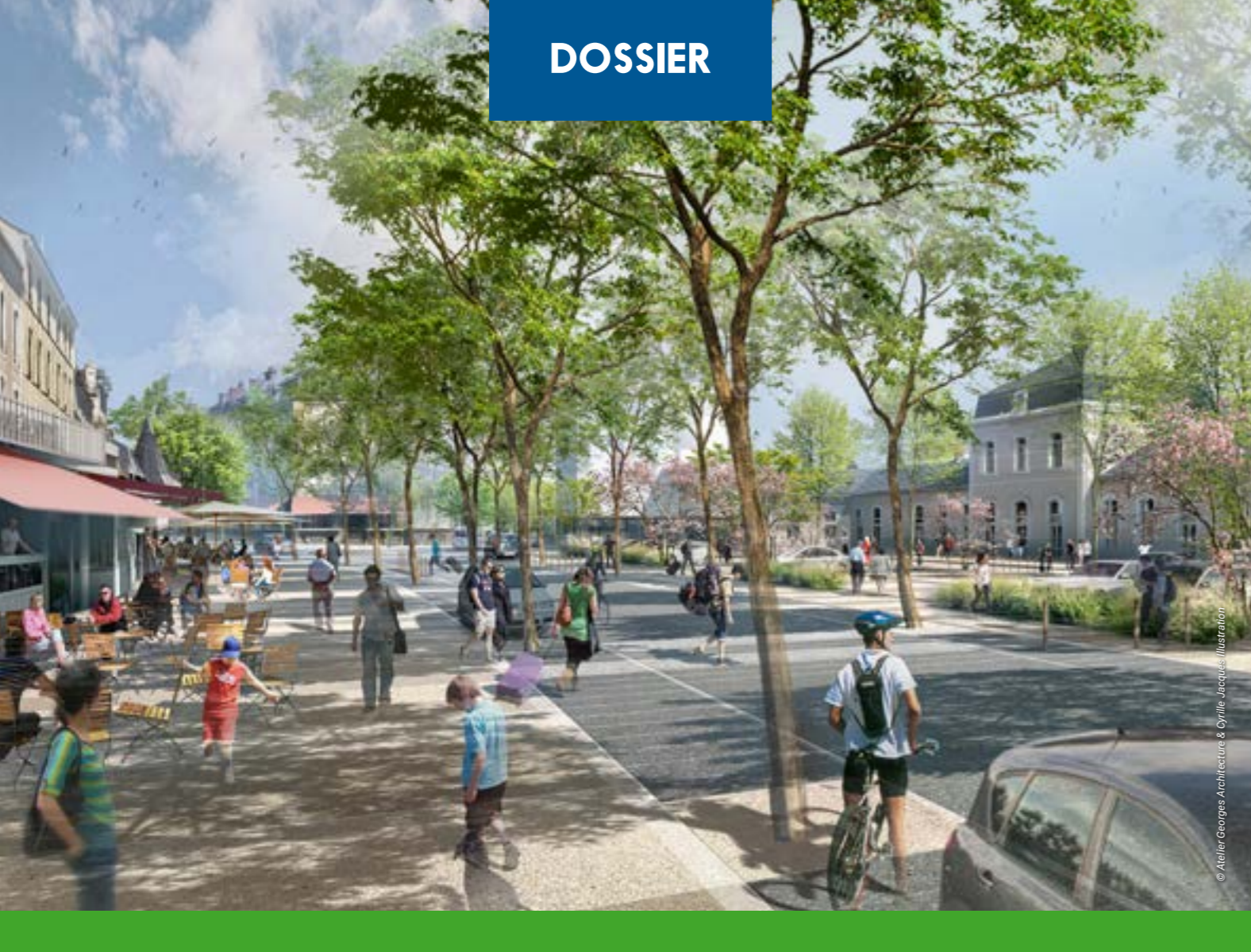
Activité économique essentielle mais aussi levier de valorisation de la culture et du patrimoine : le tourisme est au cœur de la stratégie d'attractivité territoriale. Le Projet de territoire porte la volonté de bâtir une politique de développement touristique fondée sur les dimensions patrimoniales et culturelles de l'ensemble des communes.

L'objectif, c'est d'accroître le nombre de touristes mais surtout de leur donner envie de séjourner plus longtemps en diversifiant l'offre touristique : activités de pleine nature, bien sûr, sites emblématiques mais aussi tous les loisirs familiaux de plein air, visites culturelles, moments conviviaux autour d'une bonne table...



L'Office de Tourisme est, bien sûr, un des acteurs majeurs de cette stratégie, qui doit acquérir un rôle prépondérant et central. Plusieurs pistes de travail se dessinent :

- structurer l'offre et commercialisation d'hébergements sur l'ensemble des communes ;
- promouvoir le patrimoine gastronomique et les produits locaux ;
- créer un pôle d'attractivité touristique et culturelle cours d'Angoulême réunissant Office de Tourisme, espaces dédiés à la gastronomie et espaces culturels, pôle qui a vocation à devenir le point de départ du maillage patrimonial et culturel du territoire.



Axe 3

Une armature durable fondée sur l'équilibre territorial

Construire un développement équilibré du territoire : c'est la raison d'être de la coopération intercommunale. Cette solidarité se doit d'irriguer toutes les communes, tout en respectant l'identité de chacune, et se traduire dans la qualité de vie de leurs habitants. La dynamique quotidienne s'appuie aussi sur des pôles de proximité, groupant commerces et services, dont la CABA entend accompagner le développement.

Mobilités, grand cycle de l'eau, traitement des déchets, habitat et nouvelles énergies : ces grands services publics intercommunaux sont en pleine mutation, pour inscrire le Bassin d'Aurillac dans un développement durable.

Structurer les mobilités

Le Pôle d'échange intermodal, qui métamorphose le quartier de la Gare à Aurillac, sera mis en service début 2022. Ce nouveau carrefour du transport doit constituer le point de départ d'une nouvelle politique de mobilités à l'échelle du Bassin d'Aurillac et plus largement du bassin de vie. Pour cela, la CABA va lancer une étude « Mobilité » intégrant les usages et besoins liés aux transports en commun, aux mobilités actives quotidiennes, aux dessertes touristiques, au co-voiturage, à l'offre ferroviaire, aux politiques de circulation et de stationnement. Objectif : organiser l'évolution des transports avec les opérateurs et les acteurs institutionnels (Département, Région).

Accompagner le développement communal

Au sein du Bassin d'Aurillac, la dynamique locale est structurée en sous-bassins de vie : des espaces avec des pôles de proximité qui regroupent commerces et services, favorisent la rencontre et la qualité de vie au quotidien. Au travers d'une nouvelle délégation « Développement communal », la CABA fait le choix de construire une nouvelle politique à l'appui des bassins de proximité et de chaque commune.



Elle se décline à plusieurs niveaux :

- accompagner la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » et, globalement, apporter un appui aux communes en termes d'ingénierie (en particulier sur le montage de projet) ;
- animer une démarche d'entraide et de mutualisation entre les communes membres, en favorisant la coopération par sous-bassins de vie ;
- déterminer les règles du soutien de la CABA aux Communes pour des projets d'intérêt commun (concernant un territoire et une population plus larges que l'espace communal).

Des services publics durables

Grand cycle de l'eau, traitement des déchets : comme les transports, ce sont des compétences intercommunales historiques. Ces grands services publics du



quotidien s'inscrivent dans une exigence de développement durable, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et des générations futures.

Pour y répondre, le Projet de Territoire dégage des objectifs prioritaires :

- maintenir un niveau de service optimal dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, ce à quoi concourent les opérations structurantes comme la réhabilitation du système d'assainissement de Souleyrie ;
- définir et mettre en œuvre les plans d'actions attachés aux nouvelles compétences que sont la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ou la gestion des eaux pluviales urbaines ;
- mener une réflexion sur la mise en œuvre de la redevance incitative, en coopération avec les Intercommunalités composant le Syndicat mixte du SCoT (Châtaigneraie et Cère et Goul) ;
- définir une stratégie prospective pour la réduction, le recyclage/réemploi et le traitement des déchets.

Energies nouvelles

La question énergétique est devenue centrale, notamment pour répondre aux objectifs nationaux et internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour contribuer aussi au développement durable. Dans ce domaine, l'action de la CABA se décline au travers de dispositifs collectifs et individuels en faveur du renouvellement énergétique et de l'habitat. Le Projet de Territoire entend les pérenniser et les intensifier :

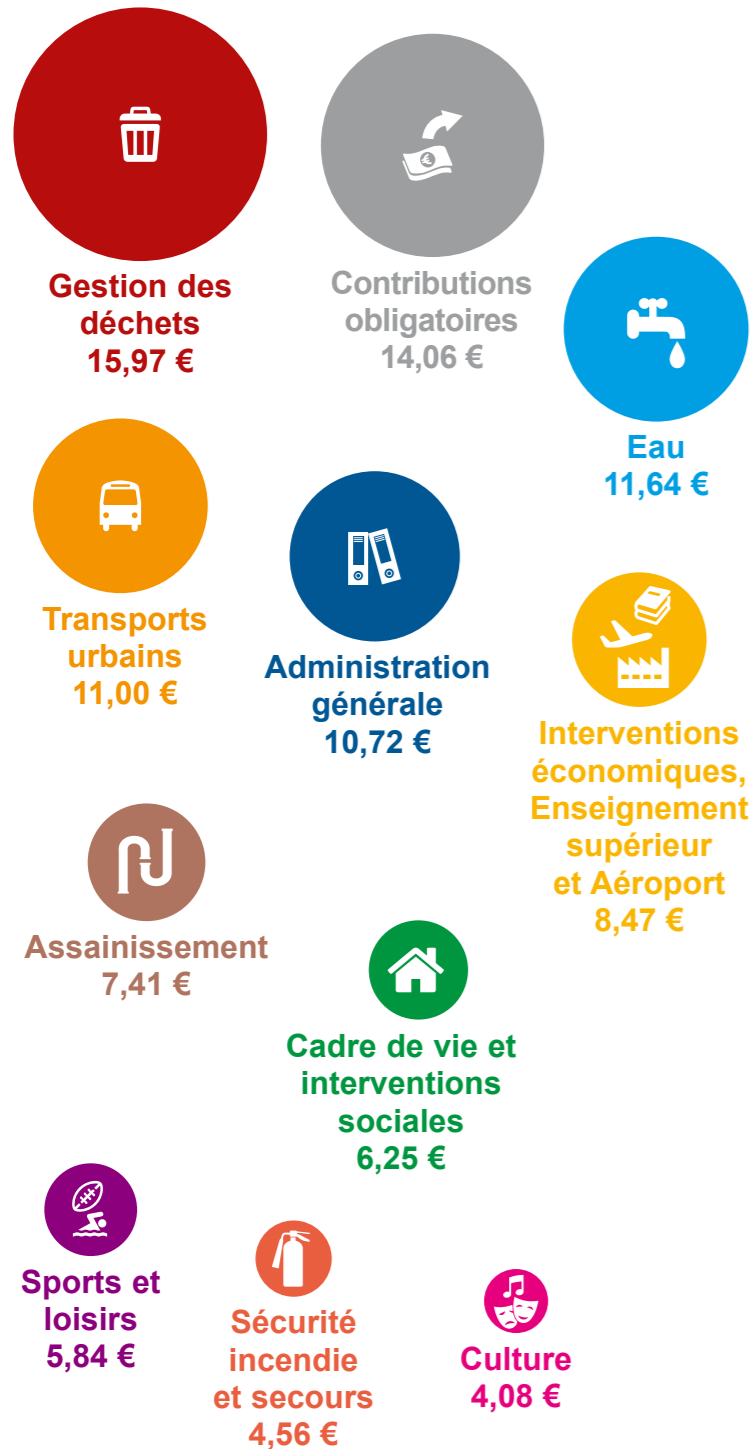
- finaliser et mettre en œuvre le programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial porté à l'échelle du SCoT ;
- favoriser le développement des énergies vertes (méthanisation, notamment) ;
- poursuivre et accentuer les dispositifs en faveur de l'habitat (aides, appui technique, OPAH, nouveau Service Public de la Performance énergétique de l'habitat...).



Budgets 2021

Fonctionnement tous budgets confondus

pour 100 € dépensés



Développement économique

Soutien à la création d'emplois industriels, Enseignement supérieur, La Contie, Centre des Congrès
Plateforme aéroportuaire
Rénovation thermique de la tour de contrôle, Etude bâtiment pompiers/associations, Rampe d'approche
Tourisme
Rénovation camping de l'Ombrade, Promenade autour du golf Vézac, Tour du lac de St-Etienne-Cantalès, Puech des Ouilhes...

En chiffres

(tous budgets confondus)

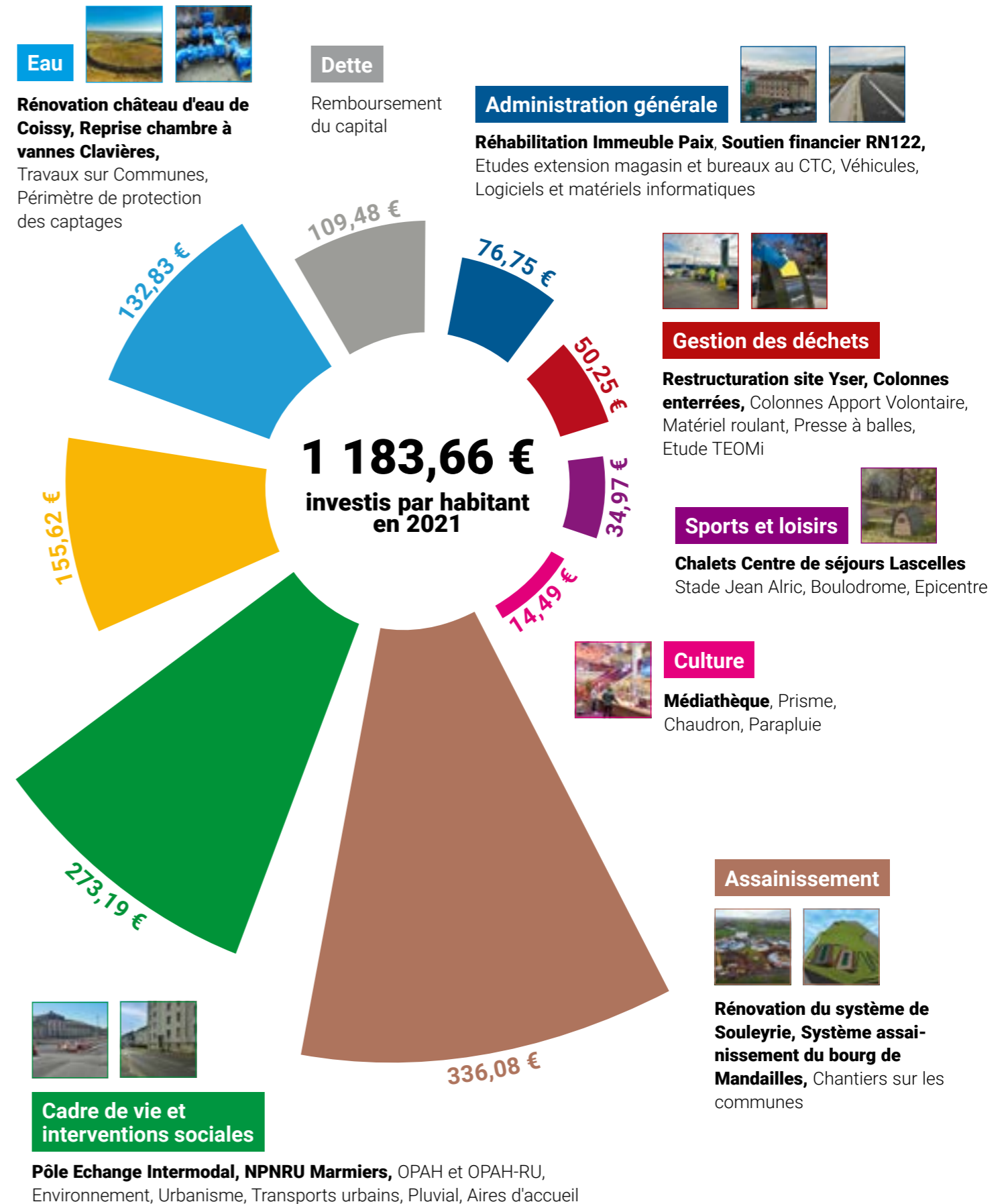
Capacité de désendettement : 4,5 années
 Autofinancement (2020) : 8,8 M€ dont 4 M€ sur le Principal
 131 M€ de dépenses réelles

Fonctionnement : 63 M€

Investissement : 68 M€

- 28 M€ sur le Budget Principal
 - 40 M€ sur les 9 Budgets annexes (Eau, Assainissement, Déchets, PLIE, Campings, Transports, Aéroport, Centre Aquatique, Zones d'activités économiques)

Investissement tous budgets confondus



Eau
Rénovation château d'eau de Coissy, Reprise chambre à vannes Clavières, Travaux sur Communes, Périmètre de protection des captages

Dette
 Remboursement du capital

Administration générale
Réhabilitation Immeuble Paix, Soutien financier RN122, Etudes extension magasin et bureaux au CTC, Véhicules, Logiciels et matériels informatiques

Gestion des déchets
Restructuration site Yser, Colonnes enterrées, Colonnes Apport Volontaire, Matériel roulant, Presse à balles, Etude TEOMi

Sports et loisirs
Chalets Centre de séjours Lascelles Stade Jean Alric, Boulodrome, Epicentre

Culture
Médiathèque, Prisme, Chaudron, Parapluie

Assainissement
Rénovation du système de Souleyrie, Système assainissement du bourg de Mandailles, Chantiers sur les communes

Cadre de vie et interventions sociales
Pôle Echange Intermodal, NPNRU Marmiers, OPAH et OPAH-RU, Environnement, Urbanisme, Transports urbains, Pluvial, Aires d'accueil

6

SAINT-JOSEPH ► ESBAN



Une nouvelle ligne à découvrir !

St-Joseph ► Baradel-Tronquières ► Milly-Crespiat ► Le Bex ► La Sablière ► Esban

Boutique Stabus
3, avenue Gambetta, Aurillac
Tél : 04 71 48 53 00

www.stabus.fr



ÉCONOMIE

Dispositif économique

Aide à l'immobilier d'entreprises

Renforçant son action économique et son soutien aux entreprises du territoire, la CABA met en place un nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises. Objectif : accompagner le développement de projets industriels et la création d'emploi.

Lors de son Conseil Communautaire du mois d'avril, la CABA a voté la mise en place d'une aide à l'immobilier d'entreprises. Ce nouveau dispositif vise à accompagner financièrement, en articulation étroite avec la Région, les projets de développement les plus structurants. Sont ciblés des projets de diversification ou d'augmentation des capacités de production des entreprises industrielles du territoire ou de celles

qui souhaiteraient s'y installer avec, à la clé, un investissement immobilier supérieur à 250 000 € et la création de 25 emplois minimum en CDI équivalent temps plein.

Ce dispositif d'aide à l'immobilier répond à la volonté de la CABA de renforcer son action économique en soutenant, en cohérence avec la démarche Territoire d'Industrie Aurillac-Figeac-Rodez,

Renseignements :

Service Développement Territorial de la CABA - ✉ deveco@caba.fr

les entreprises d'activités de production industrielle (ou d'activités de services à l'industrie), et ce en complémentarité avec les interventions qu'elle mène déjà en matière de foncier économique et de gestion immobilière : pôle immobilier d'entreprises, zones d'activités économiques, etc. Il permet également de créer un effet de levier pour optimiser la mobilisation des soutiens de la Région, qui demeure chef de file en matière d'aides aux entreprises.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'entreprise intéressée doit solliciter l'aide de la CABA avant tout commencement d'opération. Les informations et documents concernant le règlement d'intervention et la composition du dossier de demande sont disponibles en téléchargement sur caba.fr.



Le projet conduit par Europe Service aux Quatre-Chemins constitue un exemple des projets de développement qui pourraient être soutenus par le nouveau dispositif de la CABA.

La Contie affiche « complet » !

La Contie affiche « complet » jusqu'au mois de juillet ! Située à Marmanhac, cette pépinière de logements réhabilitée par la CABA a pour finalité de proposer des logements aux nouveaux arrivants, porteurs d'un projet professionnel dans le cadre d'une embauche, d'une mutation ou de la création/reprise d'une activité. Les 6 logements meublés allant du F1 au F5 sont aujourd'hui tous occupés, preuve de la dynamique de notre territoire ! Certains appartements seront à nouveau disponibles dès cet été. Renseignements : caba.fr/contie





Lac de Saint-Etienne-Cantalès Le sentier du Puech des Ouilhes se prolonge...

Le sentier piétonnier qui longe le bord de l'eau au Puech des Ouilhes vous emmènera prochainement jusqu'au bourg de Lacapelle-Viescamp. Objectif à terme : permettre un tour complet du lac de Saint-Etienne-Cantalès.

Le sentier sur pilotis qui permet de réaliser le tour de la presqu'île du Puech des Ouilhes vous emmènera d'ici l'automne prochain de l'autre côté de la plage... direction « Couderc d'abrat » puis le « Diamant Vert » afin de regagner le bourg de Lacapelle-Viescamp ! « Couderc d'abrat »... ? C'est la crique située tout de suite à l'entrée du site, à droite de la plage principale.

« La réalisation de 400 m de sentier a été engagée », explique Maryline Monteillet, Vice-Présidente de la CABA en charge des Équipements touristiques et Maire de Lacapelle-Viescamp. Les aménagements permettront de longer la berge au Couderc d'abrat grâce à un cheminement sur pilotis en bois et métal. Les pylônes de la passerelle qui reliera ensuite le Couderc d'abrat

au Diamant vert ont été posés. « Au cœur du Diamant vert, un sentier en castine permettra de rejoindre un nouvel espace aménagé qui offrira du stationnement supplémentaire pour l'accueil des touristes. »

En raison d'une montée des eaux rapide liée aux précipitations de mai, le chantier a dû être interrompu ; il reprendra dès que possible.

Lorsque les travaux seront finalisés, vous pourrez de là facilement rejoindre le bourg de Lacapelle-Viescamp. Soit environ une heure de randonnée accessible à un public familial.

« Ces aménagements sont réalisés dans le cadre de la poursuite du partenariat territorial fort qui définit les projets d'aménagement du lac depuis 2012 entre la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et la Châtaigneraie Cantalienne, à l'époque territoire Entre 2 Lacs », souligne Pierre Mathonier, Président de la CABA.

Le lac de Saint-Etienne-Cantalès est né dans les années 40 de la construction du barrage hydroélectrique. Cette vaste étendue d'eau participe grandement à l'identité et l'attractivité du territoire, en complément des Monts du Cantal ou encore du centre historique d'Aurillac. D'une superficie de 600 hectares environ sur un périmètre de 32 kilomètres, il offre un patrimoine naturel remarquable avec ses berges boisées et découpées et ses presqu'îles ; il s'agit d'une des plus grandes retenues d'eau en Auvergne par sa superficie.

Faire le tour complet du Lac

Fédérateur des deux collectivités, des acteurs associatifs et économiques et de la population locale, le projet d'un « tour du lac » imaginé dès 2018 prend aujourd'hui forme. « Il a pour ambition de compléter l'offre de loisirs en proposant un parcours aménagé aux habitants et visiteurs. Il est également le garant d'un développement raisonné en cohérence avec les qualités paysagères et environnementales de ce site d'exception », précise Maryline Monteillet.

L'objectif est de créer un sentier multi-pratiques : pédestre, VTT, équestre...

Nouveautés 2021

Comme chaque année, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac prépare la saison en poursuivant les aménagements ou interventions d'entretien sur le site du Puech des Ouilhes. Au programme en 2021 : l'installation d'une paillote pour la vente à emporter au snack ; le remplacement d'un escalier de service et l'amélioration de la téléphonie à la base de voile ; la mise en place d'un nouveau ponton et l'arrivée de nouveaux bateaux à la base de voile ; la préparation de l'accueil, côté port, d'un nouveau prestataire de services pour la location et la réparation de bateaux. A découvrir cet été !



Sur le Couderc d'abrat, les pylônes de la passerelle ont été posés



Un cheminement sera aménagé au cœur du Diamant Vert

Une réalisation qui n'est possible qu'avec le concours d'EDF - gestionnaire du domaine public hydroélectrique concédé de l'Etat - et de la SNCF puisque le lac de Saint-Etienne-Cantalès est bordé, au nord, par la voie ferrée reliant Brive à Aurillac et traversé, du nord au sud, par la voie reliant Aurillac à Figeac. Ils sont donc des partenaires majeurs pour la mise en œuvre de ce futur projet touristique, qui reçoit une participation financière de la Région (CPER).

« L'objectif est de créer un sentier multi-pratiques : pédestre, VTT et équestre sur certaines portions, poursuit la Vice-Présidente. Une première étude a mis en avant un tracé privilégiant les passages sur les voies publiques mais également la variété des itinéraires afin de former des boucles qui pourraient être empruntées lors de petites promenades. » L'organisation d'événementiels notamment sportifs fait également partie des premiers objectifs, par exemple en atteignant les 42 km de tour complet, ce qui pourrait permettre l'accueil de marathons. Un projet à suivre... qui promet un magnifique itinéraire de balade !



OPAH-RU

Rénovation du 8 rue Emile Duclaux

Situé au cœur du centre-ville d'Aurillac, le bâtiment du 8 rue Emile Duclaux fait actuellement l'objet d'une réhabilitation complète grâce notamment au dispositif de l'OPAH-RU.

Il porte une plaque au nom de l'architecte qui l'a racheté en 2018 : le 8 rue Emile Duclaux en centre-ville d'Aurillac fait peau neuve et accueillera 7 nouveaux appartements dès la rentrée prochaine. Soutenu dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Action Coeur de ville » en cours jusqu'en 2024, l'immeuble fait l'objet d'une réhabilitation en intégralité.

Parmi les contraintes techniques rencontrées : l'impossibilité de créer des grands logements en

raison de la présence de la cage d'escalier au centre du bâtiment. Sur 4 étages, ce sont donc 2 T1 de 44 et 48 m², un T2 de 69 m² ainsi que 3 studios de 17 m² (non pris en charge par le dispositif) qui vont être mis à la location.

Une réhabilitation complète

« Je suis tombé amoureux de la ville lors de mes différents séjours à l'occasion du Festival de Théâtre de rue, souligne Claude Calvard, architecte, originaire de Toulon. Lorsque l'opportunité s'est présentée, je me suis lancé dans ce

projet un peu fou de rénover cet immeuble en plein cœur d'Aurillac. » Et le pari est ambitieux ! Il a tout d'abord fallu consolider la structure du bâti. A chaque étage, des étais ont été posés avant de renforcer toutes les dalles et l'étanchéité.

Ce gros œuvre étant finalisé, les entreprises remplacent toutes les menuiseries extérieures et volets. Choisis par les architectes des bâtiments de France pour garder une harmonie avec les façades voisines, ce sont des volets pleins de couleur bleu qui sont installés.

A l'intérieur, les différents logements se dessinent déjà : électricité, plomberie, plâtrerie sont actuellement en cours. « J'espère pouvoir inaugurer les lieux dans l'été ! », relève l'architecte.

« Je suis tombé amoureux de la ville lors de mes différents séjours à l'occasion du Festival de Théâtre de rue. Lorsque l'opportunité s'est présentée, je me suis lancé dans ce projet un peu fou de rénover cet immeuble en plein cœur d'Aurillac. »

Au rez-de-chaussée, un local commercial de 30 m² est disponible. Il aura pour voisin le bureau du Cabinet d'Architecture du propriétaire.

D'un coût total de 323 361 €, cette réhabilitation a été soutenue dans le cadre de l'OPAH-RU à hauteur de 32 % soit 106 365 € (55 535 € de l'Anah, 10 105 € de la CABA et 40 525 € de la Ville d'Aurillac).

Deux autres projets en cours

Un peu plus loin, toujours rue Emile Duclaux à l'angle avec la rue de l'Hôtel de Ville, l'immeuble qui abritait la bijouterie Galtier va lui aussi faire l'objet d'une rénovation complète (photo ci-contre).

Bénéficiaire de l'OPAH-RU

Porteurs de projets, propriétaires bailleurs, occupants et syndicats de copropriétés... : si, vous aussi, vous avez un projet sur l'hyper-centre de la Ville d'Aurillac, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de SOLiHA Cantal à qui la CABA a confié la mission d'animation et de coordination de cette OPAH-RU. L'équipe est à votre disposition pour tout conseil et propose un accompagnement gratuit et sans engagement. Le dispositif OPAH-RU permet de soutenir (sous certaines conditions) la rénovation de logements ou immeubles en intégralité. 3,4 M€ d'aides sont mobilisés sur 5 ans.

Renseignements

SOLiHA Cantal, 9 avenue Aristide Briand - Aurillac,

- le lundi uniquement sur rendez-vous

- du mardi au jeudi, 9 h - 12 h, 14 h - 17 h

- le vendredi de 9 h - 12 h, 14 h - 16 h

☎ 04 71 48 32 00 / ✉ cantal@solihha.fr

🌐 www.caba.fr/opah-ru



Un autre projet du même type est également en cours au 31 rue du 14 juillet. Le bâtiment qui abritait l'ancienne gendarmerie se transforme aujourd'hui en un immeuble de 4 logements locatifs. Le nouveau propriétaire installe, lui, son logement dans les anciennes dépendances. Gros œuvre, couverture, charpente, menuiserie, finitions intérieures : tout est remis à neuf pour un coût de 664 476 €, soutenu à hauteur de 166 122 € dans le cadre de l'OPAH-RU.

Ma Prim'Rénov

Si vous êtes propriétaire-occupant et que vos revenus sont supérieurs aux plafonds pour bénéficier des aides de l'OPAH-RU ou de l'OPAH en cours sur les 25 communes de l'Agglomération, vous pouvez peut-être être éligible au dispositif Ma Prim'Rénov. Il s'agit d'une aide nationale ouverte depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle concerne les travaux de rénovation énergétique uniquement.

Les propriétaires occupants, ainsi que tous syndicats de copropriétaires, peuvent déposer leur dossier de demande d'aide sur maprimerenov.gouv.fr. Les propriétaires bailleurs pourront le faire à partir de juillet 2021. Renseignements : SOLiHA (cf. encadré ci-dessus).

Espace Conseil Energie Habitat

Depuis le 1^{er} avril, un service provisoire (6 mois) a été mis en place au sein de SOLiHA Cantal avec le soutien du Conseil Départemental du Cantal pour poursuivre la mission de conseil réalisée ces dernières années par l'Espace Info Energie.

Vous pouvez donc joindre les conseillers énergie aux contacts suivants :

☎ 04 71 48 88 14

✉ conseil.energie@solihha.fr



Résidence Orlhac

Bien plus qu'un appartement

LOCATION
LONGUE DURÉE
OU TEMPORAIRE



DÉCOUVREZ VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS À AURILLAC

Du studio au 3 pièces avec balcon



RESTAURATION



BIEN-ÊTRE



CONCIERGERIE



SERVICE
BLANCHISSERIE



SÉCURITÉ
24H/24



PROGRAMME
D'ACTIVITÉS

INSTALLÉ CONFORTABLEMENT ET BIEN ENTOURÉ

POUR VISITER ET OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS

04 71 63 41 54

www.residence-orlhac.fr

RCS 841180540 RCS Nanterre - Architecte : Stéphane ABOUDARAM, We are content(s) - Document et illustrations non contractuels - 12/2020.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Nouvelle facture

Pour plus de lisibilité !

Mi-mars, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a lancé un nouveau modèle de facture d'eau et d'assainissement. Plus clair et plus lisible, il vous permet de vérifier vos consommations en un clin d'œil.

La distribution de l'eau potable ainsi que l'assainissement (collectif ou non collectif) relèvent de compétences communautaires. La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac compte pas moins de 21 800 abonnements à qui elle facture quelque 3 millions de m³ d'eau consommés par an.

Depuis mi-mars, c'est un nouveau modèle de facture qui vous est adressé. Plus clair, plus lisible, il vous permet de repérer facilement le montant à régler, le récapitulatif de votre ancien et nouvel index, mais aussi l'évolution de votre consommation au fil des ans.

Grâce à un code couleur bien distinct sont détaillées les dépenses liées à la distribution de

l'eau (consommation et abonnement), la collecte et le traitement des eaux usées (consommation assainie et abonnement) ou la redevance forfaitaire au Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC). A celles-ci s'ajoutent les différentes redevances et taxes prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau (lutte contre la pollution, modernisation des réseaux, prélèvement sur la ressource en eau) et de l'Etat (TVA).

Payer par prélèvement ou par internet

La facturation est établie 2 fois par an par la CABA ; le paiement se fait auprès du Trésor public. Vous pouvez, si vous le souhaitez, effectuer votre règlement directement sur internet. Sur le site de la CABA, en cliquant sur « payer ma facture », vous êtes redirigé automatiquement vers le site sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques pour effectuer votre paiement. Il vous faut simplement cliquer sur « accéder au paiement », saisir l'identifiant de la collectivité noté sur la facture, puis suivre les instructions données par la DGFIP. Le paiement peut se faire par carte bancaire ou en saisissant votre RIB.

Certains choisissent également d'adhérer au prélèvement trimestriel ; la facturation est alors établie 4 fois par an. Là encore, la demande peut se faire via le formulaire en ligne disponible sur le site internet www.caba.fr.



Pour toute question :
Régie de l'Eau - CABA
195 av du Général Leclerc,
15000 Aurillac
☎ 04 71 46 86 38
✉ regieeau@caba.fr
🌐 www.caba.fr

🕒 Accueil sur rendez-vous
du lundi au vendredi,
8 h - 12 h et 13h30 - 17h30



Une opération de 40 M€

Avec la mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie, c'est un investissement de 40 millions d'euros que conduit actuellement la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le plus important jamais réalisé par l'Intercommunalité.

Visant à améliorer le traitement et la collecte des eaux usées, cette opération est financée avec les soutiens de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Département du Cantal et de l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

La bascule des effluents vers cette nouvelle filière de traitement des eaux usées pourra ainsi être réalisée fin octobre/début novembre, sans incidence sur les usagers. Cet automne débutera aussi la construction des filières de traitement et de valorisation des boues (méthanisation) et la poursuite de la construction du bâtiment technique.

Système d'assainissement de Souleyrie La filière de traitement des eaux prend forme

Les nouveaux équipements de la station de traitement de Souleyrie sortent de terre. En juillet pourront débuter les phases de test de la nouvelle filière de traitement des eaux usées, pour une mise en service prévue cet automne.



A côté, l'un des clarificateurs de 38 m de diamètre (4 300 m³) prend forme, tandis que les terrassements sont engagés pour le second. Ces ouvrages permettront de séparer l'eau épurée des boues.

1/100^e de mm : avant d'être rejetées en milieu naturel, les eaux épurées passeront dans ce tamis très fin. C'est pour encore mieux préserver la Cère que la CABA a fait le choix de ce **traitement tertiaire** (photo en haut à droite) de haute performance. Le gros œuvre de cet équipement est terminé.

En juillet, les entreprises débuteront les phases de test de ces nouvelles constructions : étanchéité, fonctionnement et efficacité des installations...

11 000 m³ : c'est le volume d'effluents que pourra contenir le **nouveau bassin biologique** (photo ci-dessus) de la station de traitement de Souleyrie. Les bactéries naturellement présentes y dégraderont la pollution organique. Entre mars et juin, les usagers ont pu voir s'élever cette structure circulaire de 47 m de diamètre, dont les entreprises finalisent la construction.

1 000 m² d'emprise au sol : la construction du nouveau bâtiment technique a nécessité des forages importants pour la pose de pieux, au mois de mai (images à retrouver sur [caba.fr](https://www.caba.fr)) ! L'édifice regroupera notamment les pré-traitements, le traitement primaire ainsi que les ouvrages de régulation hydraulique et une partie des équipements de traitement des boues.

Des réseaux entièrement renouvelés

Dans la continuité du chantier sur l'ovoïde des avenues des Pupilles et des Volontaires réalisé en 2017-2018, la Communauté d'Agglomération a lancé début mai la réhabilitation du réseau de transfert depuis le carrefour Pompidou jusqu'à la station d'épuration de Souleyrie (12 à 14 mois de chantier). Ces travaux ont pour but la pose d'une canalisation de diamètre beaucoup plus important (jusqu'à 1,4 m) qui pourra collecter des volumes d'eau plus conséquents, notamment par temps de pluie, et les transporter vers les nouveaux bassins de Souleyrie.

La première phase de ce chantier, en mai et juin, se situe au niveau du carrefour Pompidou avec des contraintes techniques fortes. Elle a d'abord nécessité la réalisation de deux fosses blindées de 6 m de profondeur, de part et d'autre du carrefour. Désormais, la foreuse creuse sous la chaussée

depuis le bas de l'avenue des Volontaires (côté McDo) jusqu'à l'intersection entre le boulevard de Verdun et l'avenue du Général Leclerc. Elle met en place un tube qui sert de fourreau au réseau définitif en polyester renforcé de verre.

4 m de profondeur

Le chantier sur un linéaire de 50 mètres se situe à 4 mètres de profondeur, pour passer sous les nombreux autres réseaux présents (eau potable, pluvial, électricité, gaz, télécom...) ! La technique du forage dirigé sous la chaussée a été retenue afin de ne pas creuser une tranchée au milieu du carrefour, solution qui aurait été très pénalisante pour la circulation dans un secteur extrêmement fréquenté.

Les travaux impliquent des réductions des voies, notamment dans le sens entrant de l'avenue des Volontaires (direction centre-ville). Sur le carrefour, les feux tricolores sont neutralisés et un giratoire provisoire a été créé pour répartir les flux de circulation. Le fonctionne-



ment du réseau de transports Trans'cab (lignes urbaines 1 et 3 et ligne péri-urbaine H) n'est pas modifié.

Consciente de l'impact de ces travaux de réhabilitation des infrastructures publiques d'assainissement, la CABA fait tout son possible avec les entreprises, la Ville d'Aurillac et la Direction des Routes Massif Centrale pour limiter au maximum la gêne occasionnée. Merci à tous pour votre compréhension ! Pour la suite, la nouvelle canalisation de 3,3 km au total sera posée de l'aval vers l'amont, c'est-à-dire à partir de la Station de Souleyrie en remontant vers le carrefour Pompidou. Le chantier empruntera un tracé via l'aire événementielle, la plaine de jeu de la Ponétie, la rue de la Somme et Brouzac. Il en sera de même pour l'autre antenne, entre Souleyrie et le camping d'Arpajon.

Renseignements :
Service Assainissement
☎ 04 71 46 48 50
🌐 www.caba.fr

Pôle d'Échange Intermodal Le chantier en images

Dans le quartier de la gare, le Pôle d'Échange intermodal prend forme ! Sur la place Pierre Sépard, tout est mis en œuvre pour une fin des travaux avant la fin du printemps. De l'ancien parking Sernam au nouveau carrefour Moulin/Conthe, les travaux se poursuivent.



Le nouveau rond-point et les enrobés de la **place Pierre Sépard** ont été réalisés au printemps.

Place aux finitions du parvis, des trottoirs et des terrasses ! Les bétons décoratifs laissent désormais apparaître une trame en « damier », par alternance de sablage fort/sablage fin. Containers enterrés, mobilier urbain... : tout est mis en œuvre pour une fin des travaux avant la fin du printemps sur cette partie du chantier.



C'est un tout autre tracé qui se dessine pour le nouveau **carrefour Jean Moulin / chemin de Conthe**, dont l'aménagement se poursuit jusqu'à la fin du printemps.

A la mise en service de la nouvelle voie de circulation, il permettra aux véhicules d'accéder aux différents parkings du PEI, à la gare routière et à la gare SNCF. La rue Jean Moulin et le Chemin de Conthe devraient rouvrir à la circulation dans le courant du mois de juin, avec des perturbations ponctuelles à prévoir.

« C'est enthousiasmant de voir se concrétiser ce projet dessiné par quelques Aurillacois depuis Paris... Dès le début de cette aventure, nous avons essayé de penser un lieu à la hauteur des paysages traversés avant l'arrivée en gare et la descente du train. Notre objectif est d'intégrer au maximum les infrastructures (les stationnements, la route...) dans la nature, notamment via le traitement paysager du talus qui fera écho au Puy Courny. Nous souhaitons aussi remettre le parvis de la gare au niveau des grands espaces publics emblématiques de la Ville : la nouvelle place Sépard est conçue pour être pratique, fluide, sans obstacle, avec un rapport apaisé entre la voiture et le piéton. Nous avons enfin fait le choix de composer avec l'existant, qui a de la valeur, en réhabilitant la halle Sernam plutôt que de la démolir, en réutilisant une partie des rails pour les nouveaux aménagements... »

Yvan Okotnikoff, architecte originaire d'Aurillac (!) qui travaille sur ce projet au sein de l'Atelier Georges (Paris)

Du côté de la **friche (de l'ancien parking Sernam au Prisme)**, la transformation suit également son cours.

Mise en place des structures de chaussée et des réseaux, création de la nouvelle voirie, de la voie verte et aménagements paysagers sont au programme jusqu'à l'automne 2021. Le parking-relais se dessine déjà en face du Prisme ; les abords de la gare routière et l'aménagement du nouveau parking de la Gare (ex-Sernam) vont débiter.



Les travaux ont également débuté sur le bâtiment de la **Halle**, dont la transformation doit durer un an environ.

Au cours du printemps ont été conduites des interventions sur la charpente, la toiture, ainsi que des travaux de déconstruction et de structure. En atelier, les ossatures des petits édifices en bois sont en cours de fabrication. Elles prendront place à l'intérieur de la gare routière à l'automne pour abriter sanitaires, locaux techniques, garages à vélos...





Déchetterie de l'Yser Une nouvelle filière « mobilier »

Avec la création d'un sens unique facilitant la circulation sur le site, et l'ajout d'une filière spécifique dédiée à l'ameublement, le nouveau fonctionnement de la déchetterie de l'Yser entre progressivement dans sa phase opérationnelle.

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac travaille depuis plusieurs mois à la restructuration du site de l'Yser, notamment de sa déchetterie qui enregistre plus de 7 000 passages par mois et pas moins de 7 086 tonnes de déchets collectés*. Une opération qui « s'inscrit dans les objectifs de réduction des déchets et d'optimisation des collectes en favorisant le tri et la valorisation », souligne Stéphane Fréchou, Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement durable.

Depuis le 1^{er} avril dernier, la circulation se fait en sens unique, via une entrée et une sortie distinctes, du bas vers le haut de la déchetterie ! Une nouvelle organisation qui facilite et fluidifie la circulation autour des quais de déchargement, d'autant que tous les usagers sont désormais orientés par le gardien dès l'entrée sur le site. Une fois sur le haut des quais, plus de risque de chute : des protections ont été installées à l'avant de chaque benne. La dépose de gravats se fait d'ailleurs en toute

sécurité via un système de bascule télécommandé par les agents de la déchetterie.

Une benne « éco-mobilier »

Une benne « éco-mobilier » a en outre été installée. Les meubles, matelas, couettes et autres éléments de mobilier doivent désormais être déposés dans ce contenant spécifique et ne plus être mélangés aux encombrants, à la ferraille ou au bois. Il est conseillé dans la mesure du possible de les démonter au préalable. Cela permet de faciliter leur stockage et leur transport jusqu'à la déchetterie, mais aussi leur valorisation. « Une moitié des déchets de cette benne est recyclée, l'autre moitié est transformée en combustible, précise Stéphane Fréchou. Nous sommes très fiers de cette nouvelle filière. A terme, cette démarche sera complétée par la mise en place d'un espace dédié au réemploi, en lien avec les acteurs de l'économie sociale

et solidaire. » Avec plus de 44 tonnes collectées en avril, les dépôts ont dépassé les prévisions ! Une seconde benne est donc installée dès le 1^{er} juin.

Grâce à ce dispositif, l'organisme Éco-mobilier collecte en moyenne 680 000 tonnes de meubles usagés qui sont valorisées à 93 %. Près de 5 000 points de collecte sont déployés dans toute la France ; l'Yser et les Quatre-Chemins en font désormais partie. Pour en savoir plus : www.eco-mobilier.fr

Le chantier a également intégré la création d'un garage pour les 8 polybennes du service Environnement. L'ancien garage est lui en cours de transformation pour accueillir à la rentrée les déchets diffus spécifiques (produits dangereux issus de l'entretien, du bricolage, du jardinage) et d'équipements électriques et électroniques (D3E), actuellement récupérés seulement à la déchetterie des Quatre-Chemins. Le chantier est prévu jusqu'à septembre 2020.

Le projet d'un coût estimé à 2,3 M€ reçoit le soutien de l'Etat à hauteur de 1,5 M€ (réserve nationale FNADT : 500 000 € ; fonds de soutien à l'investissement public local 2017 : 567 162 € ; DETR : 416 812 €), ainsi que du Département du Cantal à hauteur de 340 000 €.

En chiffres

En 2019 (dernière année de fonctionnement complète de l'équipement), la déchetterie de l'Yser a permis de collecter 7 086 tonnes de déchets dont :

- 1 849 t de déchets verts
- 1 749 t d'encombrants
- 1 718 t de gravats
- 1 013 t de bois
- 357 t de ferrailles
- 217 t de cartons
- 124 t de papiers

Déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins

Ouvertes du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Gratuit pour les particuliers

www.caba.fr/dechetteries/

* chiffres pour l'année 2019 (cf. encadré ci-dessus).

A déposer dans la benne éco-mobilier



Il est conseillé dans la mesure du possible de démonter les meubles au préalable. Les éléments de décoration ou textiles d'ameublement et linge de maison (tapis, plaid, housse de couette...) sont interdits dans la benne éco-mobilier.

TONDEUSE À BATTERIE RMA 235
machine nue 199 €
machine + batterie AK 20 + chargeur AL 101 329 €

TONDEUSE À BATTERIE RMA 443 VC
machine nue 599 €
machine + batterie AP 200 + chargeur AL 300 749 €

TONDEUSE THERMIQUE RM 448 TX
429 €

TAILLE-HAIES À BATTERIE INTÉGRÉE HSA 45
129 €

SOUFFLEUR À BATTERIE INTÉGRÉE BGA 45
129 €

TAILLE-HAIES SUR PERCHE À BATTERIE HLA 56
machine nue 239 €
machine + batterie AK 20 + chargeur AL 101 379 €

TAILLE-HAIES THERMIQUE HS 45
305 €
N°1 DES VENTES EN FRANCE
UN SUPERCLEAN 300ML OFFERT

TRONÇONNEUSE THERMIQUE MS 180 C-BE
289 €

CASQUE CONCEPT 24
~~22,50 €~~ 18,99 €

DÉBROUSSAILLEUSE THERMIQUE FS 55
255 €
N°1 DES VENTES EN FRANCE
2^{ème} OUTIL OFFERT TRIMCOY 31-2

ÉBRANCHEUR PB10
~~53,40 €~~ 45,99 €

ROBOT DE TONTE IMOW RMI 422
999 €
Le RMI 422 dispose de toutes les principales fonctionnalités qui font de lui l'allié idéal de votre pelouse. Une tonte 100% automatisée made in STIHL à un prix imbattable. Pour petites surfaces (de 50 à 800 m²).
Largeur de coupe : 20 cm
Hauteur de coupe : 2 à 6 cm
Retour intelligent à la base
Durée de tonte/semaine : 16 h
Pentes maximum : 35%

PRIX IMBATTABLE

CANTAL LOISIRS
L'Expertise de vos Parcs et Jardins

ZA des 4 chemins - 15250 Naucelles
www.cantal-loisirs.fr - 04 71 64 99 00

Votre nouveau "SHOP"
ZA - Comblat le Chateau
15800 Vic-sur-Cère - 09 72 42 11 82

JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin

Ouest Agglo Des jeunes impliqués, autonomes et responsables



ont conduit des actions en faveur du tri au Centre Socioculturel et ont organisé une collecte de magazines pour les EHPAD.

La MSA Auvergne -qui soutient les initiatives portées par les jeunes des territoires ruraux dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale- a attribué une bourse de 3 000 € pour récompenser les jeunes de leur investissement et de leur engagement. Et leur projet a même été sélectionné pour concourir au niveau national !

Ce type d'actions est quotidiennement mené depuis de nombreuses années par le centre socioculturel. Mais en 2021, il va encore plus loin avec la nomination de 5 « porte-parole » issus des 5 communes partenaires. Ils sont les représentants des ados du territoire pour faire remonter les idées, les envies, défendre des dossiers et porter la parole des jeunes de l'ouest-agglo.

centresocioculturelytrac.fr

Encourager les initiatives des jeunes au sein de la société, leur autonomie et leur prise de responsabilité : le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » affiche une volonté forte d'accompagner les 12-25 ans du territoire Ouest Agglo (Ytrac, Sansac, Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes).

En 2020, la Sexion Ados s'est mobilisée pour mener à bien le projet « Jeunes et Solidaires ». Les jeunes ont ainsi collaboré aux actions d'associations telles que la Banque Alimentaire, le Don du Sang, la SPA ou le Père Noël Vert du Secours Populaire ; ils

« D'une part, nous favorisons l'accès aux loisirs pour tous, l'ouverture aux autres, aux mixités, mais nous invitons également les jeunes à participer à l'élaboration des loisirs et des vacances, expliquent les responsables du Centre socioculturel. Au travers d'actions très concrètes, facilement accessibles, l'objectif est de les aider à construire leur esprit critique et leur place dans une société solidaire. »



Saint-Simon

La route d'Aigueparse fait peau neuve

« Reliant la route des Crêtes et la départementale 17 qui traverse Saint-Simon, la route d'Aigueparse est très fréquentée pour rejoindre Aurillac via son quartier nord », expliquent les élus de la commune. C'est pourquoi des travaux de voirie ont été engagés au printemps pour l'amélioration de cet axe, avec enfouissement des réseaux secs (téléphone et électricité), réfection des fossés et des enrobés. Deux tronçons sont concernés : sur 150 m dans Beillac, et sur 800 m entre le carrefour de la croix et la route des Crêtes.

Déplacements quotidiens des habitants, découverte du territoire par les touristes : « Ces aménagements vont contribuer à l'amélioration du cadre de vie, pour lequel la commune a déjà conduit de nombreuses opérations depuis plusieurs années ». Leur coût prévisionnel s'élève à 260 000 € TTC, financé avec l'aide de l'Etat et du Département. Pour l'enfouissement des réseaux



secs, la commune assure la maîtrise d'ouvrage avec un cofinancement de 50 % du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Lacapelle-Viescamp

Un centre-bourg revigoré

En passant l'entrée de la commune de Lacapelle-Viescamp, c'est un centre-bourg chaleureux et soigné qui accueille le visiteur. Devant la Mairie, le petit square végétalisé a été repensé pour rendre visible le monument aux morts, la stèle commémorative et le tilleul emblématique. Plus loin, la fontaine a été remise en eau, à côté de la croix en pierre, et une table de pique-nique contem-

poraine a été installée. Le long de la voirie qui mène à l'église, des pavés redessinent les caniveaux et les trottoirs ont été végétalisés. Des rosiers ornent également chacun de ces édifices.

« Ces travaux d'embellissement permettent de valoriser notre patrimoine et d'aérer le bourg, avec un équilibre entre la verdure et le minéral, souligne la Maire Maryline Monteillet. Ils ont été conduits en parallèle de la mise en accessibilité de la Mairie et de l'église pour les personnes à mobilité réduite ». La traversée du bourg a également été améliorée via un nouveau revêtement, après reprise des réseaux d'eau et d'assainissement par la CABA et enfouissement des réseaux secs.

Le coût de ces travaux, débutés en 2019 sous la mandature de Mme Delpuech et conduits avec l'appui du Conseil en aménagement, Urbanisme et environnement (CAUE), s'élève à 161 500 € HT. La Commune a reçu les soutiens de l'Etat, de la Région et du Département.



Yolet

Renaissance d'un commerce

Paulette, gérante du bar-tabac qui était le dernier commerce de Yolet, est partie en retraite en décembre 2020. La commune de 558 habitants a alors décidé d'acquérir une bâtisse idéalement située dans le bourg. Le but est de rouvrir un commerce à Yolet : un bar-tabac restaurant presse. Pour Louis Estèves, le Maire, « la création de ce commerce représente avant tout la renaissance d'un lieu de rencontre pour les habitants. L'établissement proposera des repas ouvriers mais aussi des repas à thème et des plats à emporter ».

Le bâtiment est constitué de quatre niveaux. Le sous-sol servira de garage et abritera aussi la partie technique du bâtiment. Le rez-de-chaussée accueillera l'espace commerce en lui-même, c'est-à-dire le bar-tabac restaurant, avec notamment une terrasse intérieure vitrée donnant sur la vallée de la Cère et une terrasse extérieure située derrière le bâtiment s'ouvrant sur un jardin. Enfin, les 1^{er} et 2^e étages seront dédiés au logement de fonction du repreneur, un logement de



type T4. La totalité du bâtiment sera mis en location pour la somme de 600 € par mois.

Le projet représente un coût global d'environ 670 000 € HT, pour lequel des subventions de l'État, la Région et du Département sont espérées à hauteur de 80 %.

« Les travaux devraient démarrer à l'automne, précise Louis Estèves. L'ouverture du bar-tabac restaurant presse de Yolet est prévue en juin-juillet 2022 ». La commune recherche un porteur de projet candidat pour gérer ce nouveau commerce. Elle propose également des bureaux à la location pour des start-ups, situés dans un autre bâtiment du village (loyer de 600 € par mois).

Vous êtes intéressé ? Contactez la mairie de Yolet :

✉ yolet.mairie@wanadoo.fr - ☎ 04 71 47 41 50

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Aurillac

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, av. G.Leclerc, rues de l'Yser et du 11 novembre, place d'Aurinques, Boudieu
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, rues de Lalue et C. Gide, bvd du Pont Rouge
- ⚠️ Réhabilitation réseaux eaux usées, rue Victor Jara et Côte de Reyne

Jussac

- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Salemagne
- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eaux usées, STEP du Couderc
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et reprise des branchements d'eau potable, route impériale (dernière tranche)

Laroquevieille

- ✅ Remplacement d'une bâche de stockage
- ✅ Maillage des réseaux d'eau potable, Le Zongle

Naucelles

- ✅ Raccordement de Sédeyrac au réseau de Cantagrel, réhabilitation du réseau d'eau potable

Sansac-de-Marmiesse

- ✅ Déviation RN 122, réhabilitation des réseaux d'eau potable, Rigou et Pas du Laurent
- ⚠️ Déviation RN 122, réhabilitation des réseaux d'eau potable, secteur Lacamp

Vézac

- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et création d'un réseau pluvial, rue St-Roch

Velzic

- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, création d'un réseau pluvial et enfouissement des réseaux secs au bourg ancien

Ytrac

- ✅ Suppression d'un réseau et réhabilitation d'un branchement d'eau potable avant aménagement de la place Moissinac
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Les 4 Chemins

✅ Terminé ⚠️ En cours ou à venir

Quartier de la gare

Au XIX^e siècle, un nouveau lieu de vie

Le 11 novembre 1866, la gare d'Aurillac était inaugurée, et avec elle naissait un nouveau lieu de vie. Depuis plus de 150 ans, le quartier évolue au fil de nouvelles activités et de nouvelles populations. Pour accompagner l'évolution des mobilités, au long cours ou du quotidien, et favoriser le développement de nouveaux modes de transport, la CABA a redessiné les lieux via la création du Pôle d'Échange Intermodal. L'occasion de nous plonger dans l'histoire du quartier...



Entre 1900 et 1910 - © Archives départementales du Cantal, 2 FI 419



Vers 1900 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 907

La Gare

Le bâtiment voyageur classique et la verrière industrielle illustrent deux grands courants d'architecture qui s'opposent.

Le premier est construit en 1866. La fréquentation est telle qu'à partir de 1870, il connaîtra de nombreuses évolutions : agrandissements, réaménagements intérieurs, création d'une salle de buffet, ajout d'un auvent à l'entrée (démoli l'année dernière) et de marquises devant les ailes du bâtiment...

En 1909, une verrière vient abriter les voies et quais de voyageurs. Symbole de la révolution industrielle aux qualités tant esthétiques que pratiques, elle sera sauvée de la démolition dans les années 90 et rénovée.

Sur les 5 ha occupés par l'activité ferroviaire seront tour à tour construits puis démolis des ateliers, habitations, remises, dépôts, pompes et parcs à charbon... ainsi qu'une rotonde qui pouvait abriter 42 locomotives, le plus important dépôt du département.

Rues Zola / Hérault / Bastid

Reliant la gare à l'avenue du 4 septembre, la rue Delort devint Emile Zola le 29 juillet 1932, la rue Droite dite Garrigoux prit le nom de Jean Hérault le 18 juin 1903. Enfin la rue Raymond Bastid fut baptisée le 27 mars 1908.

Rue Laparra de Fieux

Le 3 juin 1921, cet axe très emprunté devient la rue Laparra de Fieux. Le 27 février 1922, décision sera prise de l'élargir.

Suivez le chantier du Pôle d'Échange Intermodal sur [caba.fr/pei](https://www.caba.fr/pei)

Rue de la Gare / Avenue du Général Milhaud

Pour permettre l'accès à la gare, deux nouvelles voies seront créées. La rue de la Gare relie la place de la Gare (actuelle place Pierre Séward) et la route de Tulle (actuelle avenue de la République). Elle se lotira très vite.

Tracée dans les années 1758-1759, cette route de Tulle devient l'avenue de la Gare en 1866, axe privilégié reliant le chemin de fer au centre-ville, puis l'avenue de la République le 29 septembre 1886. Avenue aux maisons bourgeoises, elle est la promenade favorite des habitants et l'on pense qu'elle a vocation à devenir « les Champs-Élysées d'Aurillac ». Ce sera l'une des premières rues goudronnées de la ville.

Un autre accès à la place de la Gare, plus étroit, est possible depuis le faubourg des Carmes (actuelle rue



Vers 1910 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 896

La passerelle

Après la guerre de 14-18, Aurillac connaît une prospérité étonnante : industries à la main d'œuvre abondante, commerce florissant. L'exode rural vient grossir la ville, et des lotissements se créent.

A cette époque, la gare est la zone d'attraction, départ des trains et des cars. De son côté, le quartier du Cayla s'agrandit. Ces deux quartiers comptent les usines les plus importantes de la ville et leurs personnels sont les meilleurs clients de la compagnie de chemin de fer.



15/10/1996 - © Archives départementales du Cantal, 52 NUM 428-432

La population prend alors l'habitude de traverser les voies ferrées pour se rendre d'un quartier à l'autre. Une habitude dangereuse : dans les années 30, il est envisagé la construction d'un mur pour l'interdire. D'autre part, la nécessité d'une passerelle se dessine. Le Conseil Municipal expose alors le projet à la Compagnie d'Orléans. Elle sera construite... en 1996 !



Vers 1918 - © Archives départementales du Cantal, 2 FI 425

des Carmes) via la toute nouvelle avenue du Général Milhaud. Ce chemin est surtout destiné aux habitants du quartier et aux voitures de roulage en destination des bourgs situés au sud-est d'Aurillac.

Rue Jean Moulin

Elle est ouverte le 26 septembre 1972 pour réduire les risques d'accidents au carrefour de Lescudilliers, favoriser l'implantation d'un marché de gros, supprimer une partie du chemin de Conthe et ouvrir une nouvelle voie entre la rue Laparra de Fieux et le boulevard extérieur.



Vers 1910 - © Archives départementales du Cantal, 41 FI 177

Rue du Cayla

C'est à l'origine un hameau avec un grand domaine qui disparaît après la Première Guerre mondiale. Dans les années 20, les terrains commencent à se lotir, donnant naissance au quartier du Cayla.

Sources :

Cet article se nourrit des importantes recherches menées par Mme Claude Grimmer, publiées dans son ouvrage de référence *Histoire des rues d'Aurillac*, ed. De Borée, 2008. L'auteure a tout récemment publié aux éditions Fayard son nouveau livre *Le Duc de Nevers - Prince européen sous Louis XIII*.

11 novembre 1866 - Quand on inaugurerait la gare d'Aurillac, article de Michel Leymarie dans la « Revue de la Haute-Auvergne » de janvier-juin 1967 publiée par la Sociétés des lettres, sciences et arts « La Haute-Auvergne ».

« Les 48 h de la BD »

Médiathèque, Naucelles,
4 et 5 juin

Bourse aux disques

(vinyes, CD, DVD, bandes dessinées) dans le cadre du Festival Hibernarock, Aurillac, Espace des Carmes, 5 & 6 juin, 10 h à 19 h (18 h le 06/06).
Entrée gratuite.
Rens : 06 61 34 69 09,
assomissingkey@gmail.com

Vide-dressing / brocante

organisé par le Comité d'animation, Arpajon-sur-Cère, La Vidalie
6 juin

Visite guidée de l'usine des parapluies Piganol

Aurillac, 7 rue des Carmes, 18 & 25 juin, 10h30 à 11h30 (10€, 10 personnes max).
Réservation obligatoire auprès de l'Office du Tourisme.
Rens et inscription :
04 71 48 46 58,
courrier@iaurillac.com

Lectures à haute voix et intermèdes musicaux

Arpajon-sur-Cère, Médiathèque ou Mairie,
19 juin, 11 h à 12 h

Marchés de Pays

Arpajon-sur-Cère,
18 et 25 juin

Fête du pain

organisé par le Comité des Fêtes, Jussac, lieu-dit Breisse,
20 juin
Rens : 06 83 14 14 50

Fête de la musique

organisée par le Comité des Fêtes, Jussac, le Bourg,
21 juin
Rens : 06 83 14 14 50

Fête de la musique

Arpajon-sur-Cère,
21 juin

Curiosithé

Arpajon-sur-Cère, Médiathèque,
22 juin, 16 h

« Les Beaux Jours »

Concerts et animations musicales sur les terrasses et en extérieur Aurillac
du 24 juin au 14 août



Les marchés

Arpajon-sur-Cère

Dimanche, 8 h à 12 h
Place de la République
www.arpajonsurcere.com

Aurillac

Mercredi et samedi, 6h30 à 12h30
Marché couvert et place de l'Hôtel de Ville (possibilités de livraisons à domicile et de retraits en drive le samedi de 9h30 à 11 h, sur commande jusqu'au vendredi midi).

Judi, 8 h à 12 h
Marché de Marmiers

Vendredi, 8 h à 12 h
Marché de la Maison Neuve
www.aurillac.fr

Jussac

Dimanche, 8 h à 12h30
Cours de l'école
www.jussac.fr

Guinguettes

Arpajon-sur-Cère,
Base canoë / bords de Cère,
2 et 9 juillet

Tour du Cantal Pédestre

Naucelles,
8 juillet

Salon du livre d'Art-pajon-sur-Cère,

Arpajon-sur-Cère, La Vidalie,
10 et 11 juillet

Crandelles

1^{er} dimanche du mois, 9 h à 13 h
Lac des Genévières
www.crandelles.fr
www.les5c.org
www.facebook.com/les5c

Naucelles

Vendredi, 16 h à 19 h
Place de la Halle
www.naucelles.fr

Saint-Paul-des-Landes

Dimanche, 8 h à 12h30
A côté de la salle des fêtes
www.saint-paul-des-landes.fr

Velzic

3^e dimanche du mois, 9 h à 13 h
Salle polyvalente
www.velzic.fr

ACCUEIL*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

* conditions d'accueil particulières en raison du contexte sanitaire, uniquement sur rendez-vous auprès des services, port du masque obligatoire

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Ouverte du lundi au samedi, de 8 h à 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Ouverte du lundi au samedi, de 8 h à 18 h

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**
Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction : **Claire LAÏNSCAK, Lou CASSAN PEUCHLESTRADE, Clémence ALAZARD**
Conception et photographie : **Ludovic LAPORTE**
Photos : **L. CASSAN PEUCHLESTRADE, C. LAÏNSCAK, L. LAPORTE, C. LOUIS**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50 - Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 500 ex.

Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Pierre MATHONIER
Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique et Médiathèque communautaire

Stéphane FRECHOU

Environnement et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOL

Zones d'activités économiques et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLUi

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs

⚠ Selon la situation sanitaire et les directives à appliquer, ces informations sont susceptibles d'évoluer. Renseignez-vous auprès de vos mairies.

NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !

CHIVA IMMOBILIER INTÈGRE LE RÉSEAU NATIONAL LAFORET !



Ecrivez-nous : aurillac@laforet.com et retrouvez-nous au 22 cours Monthyon - 15000 Aurillac



Réf : 324

223 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Au coeur de la pénée, maison d'habitation de 1956 entièrement rénovée de 129m² habitable le tout sur 420m² de terrain clos et arboré. En RDC : 1 chambre parentale avec dressing, une salle d'eau refaite à neuf, buanderie, WC, garage d'environ 22m² et atelier. Au 1^{er} : cuisine ouverte équipée sur séjour, salon indépendant, salle de bain avec douche, 1 chambre. 2ND : 2 chambres avec rangements + 1 grande chambre ou salle de jeux. Jardin plat très agréable, avec abri de jardin, une terrasse de 25m² et pergola. Toutes les commodités sont à proximité, bus, commerces, écoles.



Réf : 321

71 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Fonds de commerce en rez-de-chaussée place de l'hôtel de ville avec logement de fonction, grande cave et réserve à l'arrière. En activité actuellement et repreneur idéal dans la pub/culture. Très bonne image de marque de Terseigne Autour du Bébé autour de la place vivante du marché d'Aurillac. premier contact au 04 71 63 90 25 et rendez vous au 22 cours Monthyon 15000 Aurillac

Agence Laforêt chiva immobilier Aurillac



Réf : 268

245 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison T7 près de Arpajon-sur-Cère. Aurillac sud sur Crespiat (proximité bus et commerces), venez découvrir une propriété des années 1980 avec chauffage au gaz de ville. Sur 3 niveaux et un terrain plat de 900 m² et arboré vous profitez au : Sous sol : 2 emplacements voiture. 2 chambres, une salle d'eau, cave, chauffage, atelier (45 m² habitables) Rez de chaussée plain pied (125 m²) : grand hall d'entrée, 2 chambres (placards), toilette, salle de bain (douche 2 vasques), salon séjour (cheminée ouverte) traversant est-ouest avec un accès sur terrasse couverte. Cuisine indépendante meublée et cellier, accès également sur terrasse Etage (40m² habitables) : 2 chambres semi-mansardées, toilette, salle de bain (baignoire 1 vasque), couloir de dessert, 2 greniers aménageables (en chambres ou bureaux, salle de jeux). Chauffage central gaz de ville récent, toiture refaite en 2011, intérieur en bon état, prévoir rafraîchissement même si l'ensemble est en très bon état d'entretien !



Réf : 326

288 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

VOUS SEREZ charmé par cette belle maison de bourg contemporaine située à 12 min d'Aurillac. Cette grande demeure familiale d'environ 275m² hab, a été entièrement rénovée avec beaucoup de goût et avec des prestations de qualités. EN SOUS SOL : 2 grandes caves et chauffoir. RDC : très grande entrée, cuisine équipée ouverte sur salon salle à manger avec poêle à granule, salle d'eau WC, grande buanderie et réserve. Au 1^{er} étage : 3 grandes chambres (entre 15 et un peu plus de 16m²) 1 dressing (16m²) salle de bain avec douche. Au 2nd étage : 4 chambres allant de 15.40 à 17.20m² salle de bain avec baignoire. Au 3^{ème} un comble isolé pouvant être aménagé. La maison est sur un terrain de 748m², avec une piscine hors sol. Contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80 ou par mail pparra@laforet.com Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298 CFI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds) Honoraires d'agence à la charge du vendeur.



Réf : 231

197 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

RARE, EXCEPTIONNEL très proche d'Aurillac, nous vous proposons de découvrir cet Ensemble immobilier situé dans un environnement sans vis-à-vis avec une vue dégagée. Au SUD d'Aurillac, à peine 10 minutes, ensemble composées d'une maison d'habitation et sa dépendance type Grange + étable réunis sur une parcelle de terrain de 1080m². La maison bénéficie de 100m² de surface habitable, elle est composée d'une grande pièce de vie, une cuisine indépendante, 3 chambres, Salle d'eau avec douche à l'italienne et WC indépendant. - Une cave, Grange capacité 200m² + Étable 100m² environ. Atouts : - Environnement verdoyant Calme, isolé, vue dégagée très proche des commodités (Arpajon sur Cère, Aurillac). - Rénovation récente : Fenêtres PVC double vitrage, poêle à granulés, douche à l'italienne. **Pour plus de renseignements, N'hésitez pas à contacter votre Agent commercial : Aurélie Delannoy au 07.83.02.95.42 - Agent commercial indépendant SIRET RSAC 881 119 358 Carte professionnelle CFI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (Non détention de fonds)

**"Passez par Laforêt
et bénéficiez
des services Location - Gestion"**

contact au 06 71 01 07 01



Nos Services LAFORET Plus ! :
Votre vidéo est diffusée sur de multiples supports de qualité

Youtube chaîne laforet chiva immobilier - Les biens d'ici - Le

bon coin professionnel

Réseau social facebook - Site internet laforet national

Vitrine télé de l'agence (emplacement incontournable en visibilité)

Support papier dernière couverture la plus regardée du bi-mensuel Agglomag (diffusion sur toute la CABA)

- Parution filmée et publicités sur la RADIO JORDANNE FM

fréquence 97.2

*(Voir condition en agence avec le mandat Favoriz vente)

Vous aussi mettez en avant votre propriété avec la VIDEO de votre bien! avec le Mandat FAVORIZ VENTE.

Laforêt immobilier Aurillac vous offre le film intérieur et extérieur de votre maison ou appartement.

Les avantages : une visite guidée et détaillée qui permet de trouver votre acquéreur rapidement Une présentation dynamique qui donne envie de se projeter et d'acheter

Pas de visites inutiles et gain de temps pour vous vendre

Un acheteur satisfait de ne plus perdre de temps pour trouver enfin son vrai projet immobilier Vidéo Souvenir vous est offerte dès la signature de l'acte authentique suite à notre travail d'intermédiation

Consultez nos biens à vendre ou à louer :

<https://www.laforet.com/agence-immobiliere/aurillac>

Directeur d'agence laforet chiva immobilier : Patrick Chiva

**"Consultez-nous
pour votre estimation (offerte)
et la mise en vente de votre bien"
au : 04 71 63 90 25**